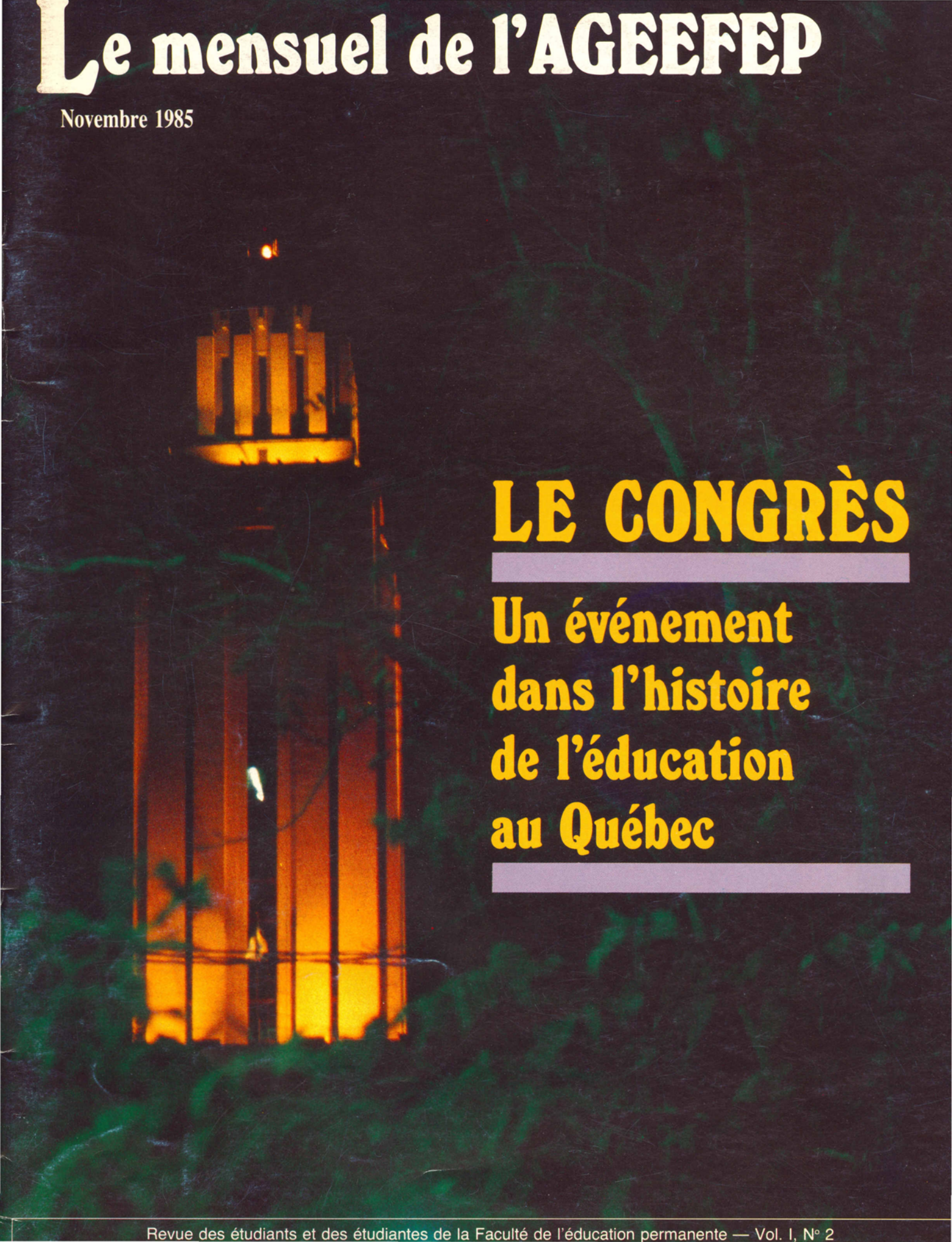


Le mensuel de l'AGEEFEP

Novembre 1985



LE CONGRÈS

Un événement
dans l'histoire
de l'éducation
au Québec

ÉLECTIONS

au comité exécutif

VOUS pouvez, si vous êtes étudiant à la Faculté de l'éducation permanente, présenter votre candidature à un poste du Comité exécutif. Tous les postes sont ouverts. Le mandat des membres actuels du Comité exécutif se termine la fin de semaine du congrès.

Les postes sont les suivants :

- président
- secrétaire général
- vice-président à l'information et aux communications
- vice-président aux affaires étudiantes
- vice-président aux affaires académiques
- vice-président aux services aux étudiants
- vice-président à la coopération et au développement

Votre candidature doit être adressée au secrétaire général, Denis Sylvain, avant le congrès ou être présentée au président d'élections lors du congrès.

ÉDITORIAL	4
BUDGET	6
PLUME LIBRE	7
LE CONGRÈS	8
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	10
AFFAIRES ÉTUDIANTES	12
LA CONSTITUTION	14
INFORMATION ET COMMUNICATIONS	16
COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT	16
AFFAIRES ACADÉMIQUES	17
HORS CAMPUS	21
ENTREVUE avec Guy Bourgeault	22
CHRONIQUE SANTÉ	28
A LA FACULTÉ	31
CULTURE	32

DIRECTION : Guy Foucault ☐ **RÉDACTION EN CHEF :** Nicole Raymond ☐ **COLLABORATION ARTISTIQUE :** Laurent Spiriti ☐ **COLLABORATION :** Daniel Baril, Diane de Bonville, Carmen de Pontbriand, Yolande Fahndrich, Maude Hervé, Robert Martin, Francine Ostiguy, Ginette Robillard, Denis Sylvain ☐ **CORRECTION :** Maude Hervé, Nicole Raymond, Ginette Robillard ☐ **PHOTOGRAPHIE :** Christian Arsenault ☐ **CONCEPTION GRAPHIQUE :** Mardigrafe ☐ **PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE :** Guy Ladouceur ☐ **MISE EN PAGE ET MONTAGE :** Mardigrafe ☐ **PHOTOCOMPOSITION :** Alinéa Inc. ☐ **SÉPARATION DE COULEUR :** Grafix ☐ **PHOTOMÉCANIQUE :** Composition Fleur de Lysée ☐ **IMPRESSION :** Imprimerie Jacques-Cartier ☐ **PUBLICITÉ :** Nicole Raymond — (514) 842-3678 ☐ **TIRAGE :** 15 000 exemplaires ☐ **L'AGEEFEP** est le mensuel officiel de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. — **Adresse :** 265, av. Mont-Royal ouest, Montréal, H2V 2S3. — **Tél. :** (514) 842-3678 ☐ L'emploi exclusif de la forme neutre masculine a pour seul but d'alléger le texte. ☐ Tout texte ou illustration publié dans l'AGEEFEP peut être reproduit avec mention obligatoire. ☐ **Dépôt légal :** Bibliothèque nationale du Québec, 3^e trimestre 1985. ☐ Port payé à Montréal, courrier de 2^e classe, autorisation en cours. ☐

A nous la

Le temps où les adultes étudiant à la Fep se tenaient à l'écart de la vie universitaire appartient désormais au passé. Plus de 300 représentants étudiants et des dizaines de bénévoles préparent le congrès de fondation de l'Ageefep. Ils en feront un événement dans le monde de l'éducation au Québec.

LA GRANDE majorité des étudiants membres de l'Ageefep ont accueilli avec satisfaction la formation de leur association, une première à la Faculté de l'éducation permanente. La formation d'une association des étudiants de la Fep, c'est le début de l'implication organisée des étudiants adultes dans le processus décisionnel de l'Université de Montréal.

Le premier contact avec l'ensemble des étudiants a permis de mettre en présence de nombreux éléments actifs. Alors que les classes élisaient leurs représentants, de nombreux étudiants se sont portés volontaires pour donner de leur temps à leur association, et plus particulièrement à la préparation du Congrès de fondation. Nous ne pouvons que louer un tel esprit de participation, surtout de la part d'étudiants adultes bien souvent partagés entre leur vie familiale, leur travail et leurs études. Il fut un temps, pourtant, où les étudiants adultes laissaient aux autres le loisir de décider pour eux. A l'écart tant de la vie étudiante et de ses structures que des lieux de décision, ils n'ont presque jamais participé à la vie universitaire.

Aujourd'hui, l'Ageefep bourdonne, la ruche s'agran-

dit, les idées foisonnent et le congrès approche. Les 16 et 17 novembre signifient pour les étudiants de la Fep la canalisation de leurs idées et de leurs énergies en une seule voix vers un même objectif : la progression de la Faculté de l'éducation permanente avec la participation active des adultes étudiant à la Fep.

Après avoir démontré que nous voulions cette association en votant sa création à 82 %, l'occasion nous est maintenant donnée de la concrétiser. Ce congrès sera la justification de la tâche entreprise lors du référendum, soit la création et l'épanouissement de notre association d'étudiants adultes.

C'est dans la mesure où nous y participerons que notre congrès pourra répondre à nos attentes les plus pressantes et contribuer au progrès de l'éducation permanente.

Plus de 300 représentants étudiants, élus par chacune des classes, décideront de l'avenir de l'Ageefep en votant sa constitution, son orientation et sa participation à la structure universitaire. Le congrès est l'instance suprême de l'association. Les délégués réunis en congrès sont souverains et les décisions entérinées à la majorité des voix sont exécutoires.

Bien sûr, notre congrès ne pourra épuiser toute la matière. L'ampleur de ce qu'est l'éducation permanente à l'U de M seulement justifie à elle seule de longues

parole

années de réflexion et d'étude. Il ne faut pas penser régler tous les problèmes de l'éducation permanente au Québec en deux jours ! La tâche est immense, et le travail à faire considérable : il nous faudra le poursuivre longtemps encore.

Le 18 novembre, les étudiants de la Fep paieront encore quatre dollars par crédit pour des services qu'une majorité n'utilise à peu près jamais ; les baccalauréats de la Fep seront encore des baccalauréats généraux ; l'accès aux études de deuxième cycle sera toujours hors de portée pour les étudiants de la Fep, et il n'y aura pas plus de corps professoral qu'avant.

Il importe donc que le débat se fasse en profondeur, entre gens éclairés, soucieux de démocratie et de qualité. Les délégués devront conserver à l'esprit qu'ils représentent une mosaïque d'étudiants adultes progressistes, provenant de milieux variés : professionnels, semi-professionnels, ouvriers, fonctionnaires et autres. L'Ageefep c'est le regroupement de tous les étudiants et les étudiantes des divers programmes de certificats offerts par la Faculté de l'éducation permanente en une association représentative de leurs besoins et de leurs aspirations.

L'Ageefep entend défendre et promouvoir les droits collectifs et individuels de ses membres. En suscitant une prise de conscience du monde qui les entoure, elle

visé à encourager ceux-ci à participer et à s'impliquer dans leur milieu étudiant, afin d'en assumer une réelle prise en charge.

Le développement de l'éducation permanente représente un objectif particulièrement intéressant pour l'Ageefep car si les étudiants actuels ont la chance d'être inscrits, il est loin d'en être ainsi pour tous. Nous avons aujourd'hui la chance d'être organisés pour l'intérêt de nos membres mais aussi pour ceux et celles qui attendent leur tour.

Ce congrès de fondation nous invite à participer à une réflexion sur notre condition d'étudiants. Il est l'instrument de notre recherche collective d'une solution aux grandes questions que pose le développement de l'éducation permanente à l'Université de Montréal et au Québec.

Nous sommes convaincus que le congrès contribuera à notre développement et à notre épanouissement en tant qu'individus désireux d'accumuler des connaissances.

Notre participation à ce congrès sera la démonstration de notre croyance en une démocratie conçue comme le droit pour chacun de nous de se réaliser et de participer à l'édification de son avenir.

Robert MARTIN.

Le nerf du succès

L'argent, nerf de la guerre ? Mais l'Ageefep ne veut faire la guerre à personne ! A l'Association, l'argent c'est plutôt le nerf du succès. Sans un budget suffisant et équilibré, l'Ageefep ne réussira rien qui vaille et pourtant, il y a tant de choses à réaliser !

BUDGET

LES étudiants de la Fep ne pourront améliorer leurs conditions d'étude que s'ils s'en donnent les moyens. En février et mars dernier, ils ont fait un premier pas : ils ont décidé, à 82 %, de se constituer en association. Par l'intermédiaire de leurs représentants, ils feront le deuxième pas lors du congrès de novembre, c'est-à-dire qu'ils établiront le montant de cotisation nécessaire pour permettre à l'Ageefep de remplir ses mandats.

Lors du congrès, les délégués seront appelés à voter le budget de leur association. Le vote du budget comporte un aspect dont il ne faut pas négliger l'importance : la fixation du montant de la cotisation payée par les étudiants. Bien sûr, en établissant le niveau de cette cotisation, les délégués au congrès devront tenir compte des objectifs que le congrès aura fixés à l'association, et des besoins financiers que la réalisation de ces objectifs entraîne.

Vous direz que la cotisation est déjà fixée à cinq dollars, que c'est ce que vous avez déboursé en payant vos frais de scolarité. Mais ce montant de cinq dollars a été fixé arbitrairement par l'équipe qui a organisé le référendum. Celle-ci a calculé que cette cotisation pouvait lui permettre de poser les bases de l'Ageefep et de l'amener jusqu'au

congrès de fondation. Au congrès, les délégués fixeront eux-mêmes le montant des cotisations, en rapport avec les mandats qu'ils auront donnés au comité exécutif et au conseil de direction.

« Pourquoi faut-il payer une cotisation en plus de nos cours qui sont déjà bien assez chers ? », diront certains. Parce que cotiser à l'association des étudiants de la Fep, c'est investir dans soi-même. C'est investir dans la capacité des étudiants de se regrouper pour améliorer cette formation pour laquelle nous déboursions plus que nous ne recevons.

Payer 645 \$ pour un certificat qui n'a pas la même valeur qu'un certificat accordé par une « vraie faculté », est-ce bien juste ? Quand on débourse près de 2 000 dollars pour un baccalauréat, on mérite de recevoir plus qu'un vague bac ès arts ou ès sciences ! En payant leurs frais de scolarité, les étudiants de la Fep déboursent aussi quatre dollars par crédit pour des services aux étudiants qu'ils n'utilisent presque pas : des études l'ont démontré.

L'objectif fondamental de l'Ageefep est de faire en sorte que tout cet argent investi par ses membres leur profite vraiment. Ne vaut-il pas mieux investir dans nos propres capacités, à nous étudiants, que d'attendre de l'Université des réformes qui risquent de ne jamais arriver ?

L'Ageefep est une grosse organisation. Pour fournir des services à 12 000 membres étudiant dans une trentaine de certificats différents, ça prend du monde. Pour s'occuper en même temps des relations avec l'administration de l'Université et de la Faculté, avec les organismes de promotion de l'éducation permanente et avec les autres associations étudiantes, ça prend du monde. Pour publier chaque mois une revue de qualité, ça prend du monde. Pour tenir les cordons de la bourse, pour préparer budgets et états financiers, pour dactylographier les lettres et les documents, ça prend du monde. Pour organiser un congrès de deux jours auquel participent plus de 300 délégués, ça prend du monde. Pour aller visiter les étudiants qui suivent des cours en dehors du campus et les aider à résoudre leurs problèmes, ça prend du monde. Pour négocier avec l'Université et la Faculté de meilleures conditions d'étude et des services plus appropriés, ça prend du monde. Pour s'occuper des petits et gros problèmes pédagogiques qui sont le lot des étudiants de la Fep, ça prend aussi du monde.

Il serait utopique de penser que toutes ces tâches puissent être accomplies par des bénévoles. L'Ageefep ne manque pas de gens intéressés à donner de leur temps pour améliorer les conditions d'étude à la Fep. Mais pour que ces personnes puissent se consacrer à l'association, elles doivent être dégagées de leurs responsabilités régulières : l'Ageefep doit donc leur assurer un certain salaire. Ce salaire (brut) est fixé, pour l'instant, à 330 dollars pour une semaine qui s'étire souvent jusqu'à 60 heures de travail !

C'est en mettant en commun leurs cotisations que les étudiants de la Fep réussiront à améliorer leurs conditions d'étude à l'U de M. Bon succès !

Nicole RAYMOND.

La fin du désert

Voilà que depuis presque trois ans je déambule dans les dédales de la Fep et je commence à peine à être familier avec ses rouages. Mes débuts ont plutôt été catastrophiques : qui voir ? quoi faire ? Je ne savais pas quels étaient mes droits et même, si j'en avais, et quelles étaient mes obligations. Situation que beaucoup d'étudiants et d'étudiantes comme moi ont dû expérimenter, amèrement.

Au fil du temps, j'ai appris à connaître ce qu'était la Fep, ses gens, et à me battre, seul, pour leur faire comprendre mes besoins, leur expliquer mes problèmes. Bien peu d'oreilles m'ont porté attention. On a beau avoir toutes les énergies au monde et une volonté de fer, mais, seul, on ne pèse pas lourd dans la balance du pouvoir et nos énergies se diluent.

Aujourd'hui, je me réjouis de ne plus être seul ! La création de l'Ageefep, c'est plus qu'une innovation, c'est un événement, et de grande importance. Avec l'Ageefep, je me sens comme un enfant légitime qu'on ne peut plus bafouer ou refouler, qu'on ne peut plus léser. Pour moi, l'Ageefep c'est l'outil avec lequel les étudiants et les étudiantes peuvent se prendre en main et ainsi améliorer la vie universitaire. C'est une concentration d'énergie au profit tant des étudiants et des étudiantes que de l'administration universitaire.

L'Ageefep, c'est un outil qui m'appartient et que j'entends utiliser. C'est aussi un appareil qui m'apparaît démocratique ; son processus d'instauration me le prouve, ainsi que cette chronique « Plume libre » dans laquelle je suis persuadé qu'on me publiera.

Avec combien d'espoir j'attendais la création d'une telle association ! Heureusement que tous n'ont pas fait comme moi (attendre), car l'Ageefep n'existerait tout simplement pas.

Chapeau à l'équipe qui a mis sur pied l'Association ! Et chapeau aussi à l'équipe « actuelle », qui semble très prometteuse si j'en juge par le sérieux et le professionnalisme de la revue de l'Ageefep.

Daniel Saurette.
Étudiant à plein temps
à la Fep

Mon école

Je vous parle de mon rêve
Je vous parle de mon espoir
Je vous parle de mon avenir
Je vous parle de mon école

Mon école est ma maison
Ni petite, ni grande
Ni riche, ni pauvre
Une école comme les autres

Le directeur est une personne
Ni jeune, ni vieille
Ni flexible, ni sévère
Un directeur comme les autres

Les professeurs sont des
[adultes]

Ni géniaux, ni ordinaires
Ni heureux, ni malheureux
Des professeurs comme les
[autres]

Les études sont normales
Ni faciles, ni difficiles
Ni amusantes, ni ennuyantes
Des études comme les autres

Les étudiants sont différents
Peu réguliers, peu considérés
Peu visibles, peu vieux
Mais pas comme les autres

Les diplômés, mon Dieu !
Comme ils sont petits
Très petits
Pas comme les autres

Georgia Lazarakis

Lettre au président

M. Robert Martin
Président de l'Ageefep

Monsieur le président,

J'ai eu l'opportunité de lire le premier numéro de votre mensuel et, bien entendu, de prendre connaissance des principes sur lesquels votre association repose.

Étant moi-même un adulte étudiant qui fait un retour sur les bancs d'école à trente-trois ans, après huit années d'absence, je ne pouvais rester indifférent à votre initiative.

D'abord les principes d'accessibilité à l'éducation pour tous et le droit qu'a chaque être humain de travailler à l'amélioration de son sort, ajoutés au perfectionnement des adultes en tant que phénomène nécessaire à l'amélioration sociale, m'amènent à vous féliciter pour la venue de cette association d'étudiants adultes.

L'épithète d'étudiant est, depuis toujours, associée à la jeunesse ; l'avenir est un mot tabou lorsque l'on dépasse la trentaine comme si les trente à trente-cinq années qui nous restent avant la retraite ne pouvaient relever de notre propre responsabilité. Pire encore, comme si, à la retraite, nous ne pouvions plus approfondir nos connaissances et progresser.

Je me permets d'attirer votre attention sur la déclaration de l'Organisation internationale du travail qui, en 1974, adoptait une convention concernant le congé éducation payé. L'O.I.T. considère que « le besoin d'éducation et de formation permanente correspondant au développement scientifique et technologique et à l'évaluation des rapports économiques et sociaux appelle des mesures appropriées en matière de congé aux fins d'éducation et de formation pour répondre aux aspirations, besoins et objectifs nouveaux d'ordre social, économique, technologique et culturel. »

Rappelons-nous que l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme proclame que toute personne a droit à l'éducation.

LIBRE

La section Plume libre est réservée aux opinions de nos lecteurs. Toutes les lettres seront publiées, à condition qu'elles soient signées et qu'elles respectent une certaine éthique. Nous nous réservons cependant le droit d'abrégier les textes trop longs. L'Ageefep n'endosse pas nécessairement les opinions exprimées dans Plume libre.

En 1982, la commission Jean proposait une série de mesures concernant la formation professionnelle dont la mise sur pied, dans chaque entreprise, d'un fonds destiné à permettre l'accès des travailleurs à des congés d'éducation payés. En 1983, le groupe de travail sur les congés éducation proposait au gouvernement canadien une série d'amendements au Code du travail qui garantiraient aux travailleurs la possibilité d'accéder à l'éducation permanente.

Aucune mesure n'a toutefois été prise en ce sens et personne n'est actuellement en mesure de colliger les différentes recommandations faites par les divers groupes. Ces derniers justifiaient et démontraient la nécessité d'un recyclage constant afin de se tenir à la fine pointe de la technologie. Notre qualité en tant qu'individus et en tant que société dépend de notre capacité à nous maintenir alertes.

M. le président, je pense que votre association, en plus d'accorder des services à ses membres, peut et même doit devenir l'organe qui mettra de l'avant la nécessité de développer et de maintenir les services d'éducation nécessaires à l'épanouissement d'un groupe social actif et dynamique.

Enfin, l'avenir ne sera plus l'apanage exclusif des jeunes mais une réalité pour tous.

Jacques Collin,
Étudiant à l'Uqam

Un événement dans l'histoire de l'éducation

Avec ses 320 délégués, le congrès de fondation de l'Ageefep ne peut manquer d'être un événement. Préparez-vous, les 16 et 17 novembre seront des dates qu'on n'oubliera pas de si-tôt.

UN CONGRÈS, ça ne se fait pas en criant « Votez ». Les deux jours que durera le congrès de fondation de l'Ageefep auront été précédés de plus de deux mois d'organisation... et seront suivis par deux années de travail.

De l'organisation, quand on veut réunir 320 représentants des étudiants pour une fin de semaine de réflexion et de décisions, ça en prend. Des salles à réserver, des repas à commander, des affiches à imprimer, des communiqués de presse à rédiger, des propositions à discuter, il y en a.

L'un des gros morceaux de la préparation du congrès, c'est la tournée des classes. C'est très important de réserver des salles et d'écrire un cahier de propositions, mais s'il n'y a personne dans la salle pour lire les

propositions, c'est foutu. A l'Ageefep, on a décidé qu'un congrès de fondation c'était assez important pour aller visiter les 320 classes de la Faculté. D'abord, il fallait établir un contact avec le plus possible de membres de l'association, pour les mettre au courant des activités de l'Ageefep depuis le référendum.

Deuxième raison d'être d'une tournée de classes : veiller à ce que chaque groupe d'étudiants s'élise un représentant, qui sera délégué au congrès et servira d'intermédiaire entre les étudiants de son groupe et les instances de l'Ageefep.

Pour l'exécutif de l'Ageefep, il était essentiel de fonctionner de cette façon. On tenait à ce que soient présents au congrès des représentants de tous les champs d'étude. De cette façon, des gens qui vivent des situations différentes pourront se prononcer sur les orientations que doit prendre leur association. L'Ageefep sera aussi en mesure de s'occuper des problèmes spécifiques à chaque cours.

Bien sûr, ce n'est pas toujours facile de trouver une personne par classe qui puisse donner de son temps. Les étudiants de la Fep sont, presque par définition, des gens occupés. Puisqu'ils ont, pour la plupart, à concilier travail, famille et études, leur disponibilité est limitée. C'est un problème important pour l'exécutif de l'Ageefep, qui tient à instaurer une vraie démocratie.



Gilles Lamoureux, responsable de la planification et de l'organisation du congrès de fondation.

« Mais, affirme Denis Sylvain, secrétaire général de l'association, nous sommes convaincus que toutes les classes auront leur représentant. Les étudiants adultes comprennent l'importance de leur participation à leur association au niveau de la force de l'Ageefep et de son congrès. » La fondation de la première association d'étudiants adultes amènera des bouleversements dans le monde de l'éducation au Québec. L'éducation permanente, jusqu'ici négligée par les autorités gouvernementales et par les universités, ne sera développée que si la population s'en mêle, croit-on à l'Ageefep. « Il est clair que le développement de l'éducation permanente ne se fera que par une réelle prise en main de celle-ci par ses utilisateurs », ajoute Denis Sylvain.

Les membres du comité exécutif de l'Ageefep ont débuté leur tournée par les classes hors campus. Dès le 23 septembre, les gens de Québec recevaient la visite de Denis Sylvain. Lui et Jean-Pierre Vézina, le vice-président aux services aux étudiants, sont allés visiter 45 classes, dans 14 villes.

Pour la tournée des classes, nous avons utilisé les listes établies par la Faculté en août. Évidemment, il y a eu des changements de locaux : nous nous sommes heurtés à quelques portes fermées. Pour cela, ou pour toute autre raison, il se pourrait que certaines classes n'aient pas encore été visitées au début de novembre. Si c'est votre cas, veuillez communiquer avec moi au 842-3678, pour que nous puissions aller vous rencontrer. Sans votre collaboration, nous ne pourrions peut-être pas visiter toutes les classes.

Denis SYLVAIN.

oire ion au Québec

Ensuite, ils se sont attaqués, avec les autres membres de l'exécutif, aux 275 classes de Montréal, éparpillées dans huit pavillons et trois hôpitaux (Notre-Dame, Hippolyte-Lafontaine et Maisonneuve-Rosemont). Ils ont rencontré des classes parfois enthousiastes, parfois tièdes, mais toujours intéressées par l'association. Cette tournée des classes du campus n'a pu commencer que le 7 octobre, à cause d'un retard dans la distribution du premier numéro de la revue de l'Ageefep : il était préférable d'attendre que les étudiants l'aient reçue pour qu'ils soient déjà informés des activités de l'association.

Les représentants étudiants, après avoir été élus par leur classe, recevront les documents préparatoires au

A l'Ageefep, on a décidé qu'un congrès de fondation c'était assez important pour aller visiter les 320 classes de la Faculté.

« Nous sommes convaincus que toutes les classes auront leur représentant. »

congrès. Ils pourront alors consulter les étudiants sur les propositions présentées par l'exécutif et sur la constitution de l'Ageefep. Les représentants étudiants devront transmettre les commentaires des étudiants et les amendements que ces derniers désirent apporter lors du congrès.

Les 16 et 17 novembre, tous les représentants étudiants se regrouperont au pavillon 3200 Jean-Brillant de l'U de M pour discuter des orientations de l'association et procéder aux élections. Les délégués d'un même certificat s'éliront un représentant de certificat ; par la suite, ces derniers éliront des directeurs de famille. A la fin du congrès, tous les délégués procéderont à l'élection du comité exécutif.



Situé au coin des rues Jean-Brillant et Decelles, le pavillon des sciences sociales de l'U de M accueillera les 300 délégués, les observateurs et les journalistes.

CONGRÈS

L'Ageefep

*convie tous ses membres
à fêter sa naissance
lors de son congrès de fondation,
les 16 et 17 novembre 1985.*

*Prix d'entrée :
quelques heures de bénévolat*

*R.S.V.P.
Gilles Lamoureux, au 842-3678*

**De quoi va-t-on
parler au fameux
congrès de fondation
de l'Ageefep ?**

1. De la constitution (voir pp. 14 et 15)
2. Des services aux étudiants (voir pp. 10 et 11)
3. Des affaires étudiantes (voir pp. 12 et 13)
4. Des affaires académiques (voir pp. 17, 18, 19)
5. De coopération et développement (voir p. 16)
6. D'information et de communication (voir p. 16)
7. Des étudiants hors-campus (voir p. 21)

Il y aura aussi des élections :

- de représentants de certificat
- de directeurs de famille
- de membres du Comité exécutif

Dans le but de favoriser la démocratie la plus juste possible, l'Ageefep défraiera les dépenses relatives à la venue des délégués hors campus venant de plus loin que 50 kilomètres du lieu du congrès : essentiellement, le transport et le logement. L'association fournira aussi gratuitement les repas et le café à tous les délégués.

Le samedi 16 novembre, tout sera prêt. L'Ageefep n'attendra que vous.

Nicole RAYMOND.



Vestige d'une belle époque, le pavillon Mont-Royal aurait grandement besoin d'une cure de rajeunissement.

SERVICES aux ÉTUDIANTS

Un pavillon

Renvoyés sans cesse d'un pavillon à un autre, les étudiants de la Fep ne sont chez eux nulle part. Ils n'ont pas de bibliothèque à eux, pas d'endroit où se réunir, nulle part où faire des travaux en équipe. Tout cela pourrait changer bientôt.

C'EST la meilleure idée que j'ai entendue en vingt ans à propos du pavillon Mont-Royal ! » C'est ainsi que M. Philippe Guay, adjoint au vice-recteur à l'administration de l'U de M, a accueilli l'idée de faire du pavillon où l'Ageefep a ses bureaux un centre communautaire pour les étudiants de la Faculté de l'éducation permanente.

L'idée a germé peu à peu dans l'esprit des membres du comité exécutif de l'Ageefep. Travaillant jour après jour au pavillon Mont-Royal, ils ont remarqué que l'édifice, pourtant très grand, était quasi inutilisé. L'été dernier, à part l'association, seul un groupe de recherche (trois personnes à temps plein) occupait

diants de la Fep ? Ces derniers sont plus mobiles que les étudiants de jour : ils disposent plus souvent de leur propre moyen de transport, et demeurent moins souvent dans le quartier du campus.

Les étudiants de la Fep paient depuis des années pour des services aux étudiants conçus pour d'autres. (Voir Vol I, no 1, pages 8, 9 et 10). Les six services qui constituent les S.A.E. ont été imaginés pour répondre aux besoins des étudiants de jour. Dans une étude du Bureau de la recherche de la Fep parue en 1979, « *Des services aux étudiants pour qui ?* », on concluait qu'il fallait repenser les S.A.E. en fonction des besoins de tous ceux qui les financent, après avoir établi que les services existants étaient à peu près inutilisés par les étudiants de la Fep.

Repenser les S.A.E. ? C'est ce à quoi s'est attaquée la Faecum (Fédération des associations étudiantes du campus de l'U de M) cette année : les 23 et 24 janvier aura lieu un congrès spécial de la Fédération qui étudiera les améliorations à apporter aux S.A.E. Ce congrès a été préparé de longue date. Il aura une grande importance pour l'avenir des services aux étudiants.

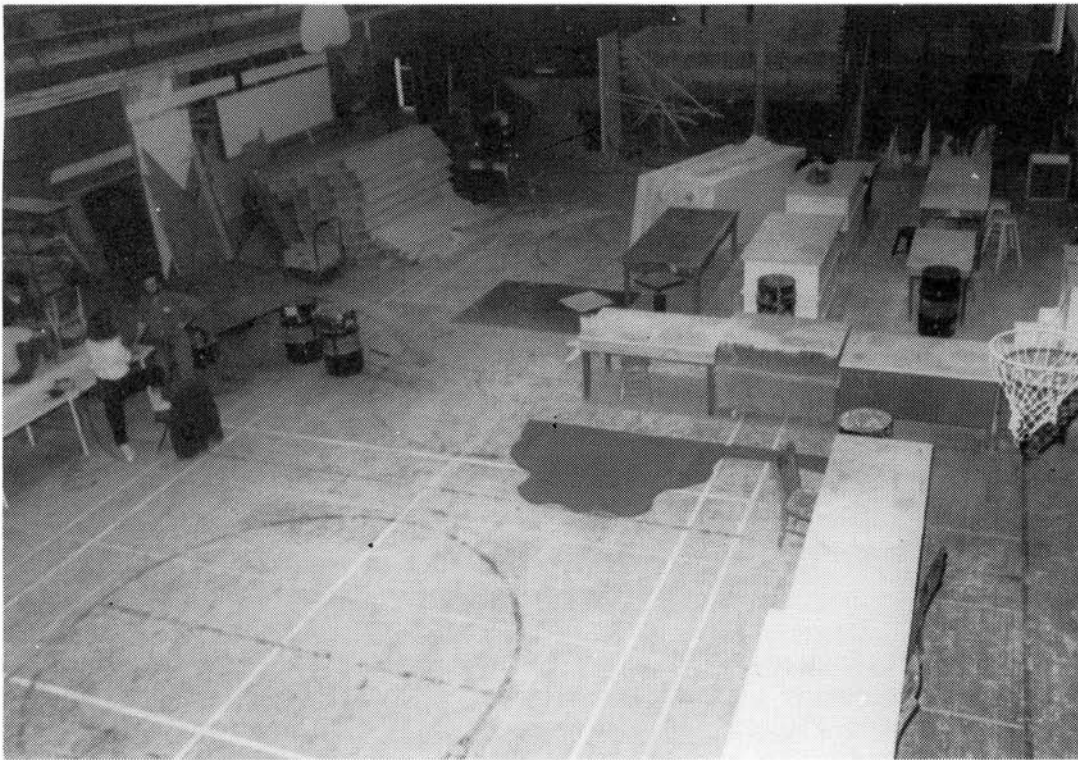
Les représentants de la Faecum sont majoritaires sur les comités de gestion de cinq des six services des S.A.E. : la Fédération a donc son

Les 23 et 24 janvier aura lieu un congrès spécial de la Faecum qui étudiera les améliorations à apporter aux services aux étudiants de l'U de M.

une partie du pavillon. Pendant les sessions d'automne et d'hiver, une centaine d'étudiants y suivent des cours d'arts plastiques et d'histoire de l'art.

« *Le pavillon Mont-Royal est boudé parce qu'il est éloigné du campus* », nous a-t-on dit à la Direction des immeubles de l'U de M. Pourquoi alors ne pas en profiter pour le consacrer exclusivement aux étu-

à soi



Des sportifs aux artistes, un gymnase qui n'en est plus un. On y enseigne maintenant le dessin et la peinture.

mot à dire sur l'orientation globale des services aux étudiants.

L'Ageefep participera activement à ce congrès. Ses représentants présenteront aux délégués des autres associations leur projet de Centre communautaire des étudiants de la Fep et demanderont leur appui.

Quels services pourrait-on retrouver dans ce centre communautaire des étudiants adultes ? Trois genres de services, nous dit Jean-Pierre Vézina, vice-président aux services aux étudiants : certains dispensés par les S.A.E., d'autres par la Faculté, et d'autres par l'Ageefep. Un aperçu ? Un café-rencontre, une bibliothèque, une salle d'étude, des salles pour le travail d'équipe, une garderie, un bureau d'accueil pour les gens qui retournent aux études, un service de traitement de texte pour les travaux... Et des installations pour les sports et les loisirs, parce que le pavillon Mont-Royal est bien équipé : une piscine (désaffectée, mais quand

même !), un gymnase et surtout, beaucoup d'espace vert : le pavillon est situé juste au nord du Parc Jeanne-Mance.

Bien sûr, ni l'Ageefep, ni l'Université ne se lanceront dans le projet sans l'étudier d'abord. Le congrès de l'Ageefep sera évidemment consulté sur ce projet, qui est au stade de l'ébauche. Si les délégués au congrès acceptent d'aller de l'avant, une étude de faisabilité sera faite.

Un café-rencontre, une bibliothèque, une salle d'étude, des salles pour le travail d'équipe, une garderie, un bureau d'accueil pour les gens qui retournent aux études, un service de traitement de texte...

Et, qui sait, peut-être dans quelque temps lirez-vous le mensuel de l'Ageefep dans votre café-rencontre, au pavillon Mont-Royal !

Nicole RAYMOND.



AGEEFEP—FAECUM

« Devons-nous adhérer à la Faecum ou collaborer avec elle de l'extérieur ? », lisait-on dans le mensuel de l'Ageefep de septembre. L'association des étudiants de la Fep ne prendra pas cette décision à la légère. Côté Faecum, on attend, bien décidé à rester sur ses positions.

NOUS partageons avec les étudiants de jour un même campus, des problèmes communs, des besoins semblables. Même si de nombreux dossiers nous séparent d'eux, nous avons avantage à travailler ensemble. Il faut créer une solidarité avec les étudiants de jour. » Chantal Laplante, vice-présidente aux affaires étudiantes de l'Ageefep, n'hésite pas : l'Association devra collaborer avec la Faecum, fédération qui regroupe la plupart des associations d'étudiants de jour de l'U de M. Mais pas n'importe comment.

« Plutôt que d'adhérer à la Faecum les yeux fermés, nous voulons analyser en détail quelles formes peuvent prendre nos relations avec la Fédération », ajoute-t-elle. Pour cette raison, le comité exécutif de l'Ageefep proposera aux délégués au congrès de novembre de former un comité chargé d'étudier la question.

La Faecum sera invitée à participer aux travaux de ce comité. Ses représentants et ceux de l'Ageefep devront s'entendre sur un mode précis de relations entre les deux grou-

pes. Leur proposition devra ensuite être adoptée par le conseil de Direction de l'Ageefep et par le congrès de la Faecum.

Pourquoi tant d'hésitations à adhérer ? C'est que la Faecum est une Fédération où chaque association dispose d'un droit de vote au conseil central, l'instance décisionnelle de la Faecum. « Nous ne voulons pas être noyés, explique Chantal Laplante, dans l'ensemble des autres associations. Nous croyons que les étudiants adultes, à cause de leur nombre et de leur spécificité, doivent disposer de plus d'une voix sur une quarantaine. C'est une simple question de bon sens »

« L'Ageefep ne serait peut-être pas vraiment à sa place à l'intérieur de la Faecum. Nous préférierions traiter avec les gens de la Fédération d'égal à égal plutôt que seulement en tant qu'une association parmi 40 ou 45 associations membres. Après tout, nous représentons 12 000 étudiants, et 12 000 qui vivent une situation très différente de celle des jeunes. »

A l'Ageefep, on se demande si les étudiants ne seraient pas mieux servis par une double structure ; une association pour les étudiants de jour, la Faecum, et une association pour les étudiants de soir, l'Ageefep. De cette façon, chaque groupe pourrait travailler de son côté pour ce qui concerne ses spécificités. Sur les questions qui touchent tout le monde, la Faecum et l'Ageefep pourraient faire des alliances ponctuelles.

Cette solution réglerait les problèmes de représentation que l'Ageefep va rencontrer si elle adhère à la Faecum. A l'Ageefep, on affirme que la Faculté de l'éducation permanente est une structure distincte du reste de l'Université parce qu'elle n'a pas de corps professoral et que ses étudiants vivent une situation très distincte de celle des étudiants de jour : ils étudient le soir, travaillent le jour et ont souvent une famille à soutenir. Pour cette raison, déclare le président de l'Ageefep, Robert Martin, « l'Ageefep ne serait peut-être pas vraiment à sa place à l'intérieur de la Faecum. Et nous préférierions traiter avec les gens de la Fédération d'égal à égal plutôt que seulement en tant qu'une association parmi 40 ou 45 associations membres. Après tout, nous représentons

M : d'égal à égal?

AFFAIRES
ÉTUDIANTES

12 000 étudiants, et 12 000 qui vivent une situation très différente de celle des jeunes. »

La question est loin d'être réglée. Que feront les décideurs de la Faecum devant la question de l'adhésion de l'Ageefep ? Il faut dire que cette adhésion ne nuirait pas à la représentativité de la Faecum : ses porte-parole pourraient affirmer qu'ils représentent « les étudiants de l'U. de M. » sans faire une omission de taille : il y a aussi des « étudiants » qui suivent leurs cours le soir !

A la Faecum, la création d'une association des étudiants de la Fep a été très bien accueillie. Les représentants des étudiants de jour sont intéressés à travailler avec l'Ageefep. Dernièrement, le comité de nomination de la Faecum a choisi Robert Martin, président de l'Ageefep, pour représenter les étudiants à l'Assemblée universitaire. L'A.U. est

l'une des instances décisionnelles les plus importantes à l'U de M. Robert Martin y sera un des six représentants des étudiants. La nomination de M. Martin a été accueillie avec chaleur par les délégués des associations membres de la Faecum présents au conseil central.

A l'Ageefep, on se demande si les étudiants ne seraient pas mieux servis par une double structure : une association pour les étudiants de jour, la Faecum, et une association pour les étudiants de soir, l'Ageefep.

On le voit, étudiants de jour et étudiants de soir sont intéressés à travailler ensemble. Il leur reste à établir quelle sera leur forme de collaboration. Le débat risque d'être long. Et intéressant.

Nicole RAYMOND.



Étudiants de jour, de soir, assis à la même table.

L'Ageefep n'a pas établi de relations directes et soutenues avec une association étudiante nationale. A l'Ageefep, on affirme vouloir d'abord s'occuper des relations avec l'environnement immédiat, c'est-à-dire avec la Faecum, l'administration de l'Université et de la Faculté, et les organismes de promotion de l'éducation des adultes. « Il est beaucoup plus urgent de créer des liens avec les groupes qui s'occupent de l'éducation des adultes. Nous nous sentons plus proches de ces organismes que des associations étudiantes. L'Ageefep, c'est beaucoup plus qu'une association d'étudiants : notre but est de favoriser le progrès de l'éducation permanente à l'U de M et au Québec par l'intervention des principaux intéressés », affirme Robert Martin, président de l'Ageefep.

N. R.

DÉMOCRATIE

La règle d'or

Une constitution, c'est peut-être moins passionnant à lire qu'un bon roman, mais c'est loin d'être inutile. A l'Ageefep, on a conçu la constitution pour donner à tous les étudiants de la Fep les moyens de participer à l'orientation de leur association.

DEPUIS le 21 juillet dernier, au 265, avenue du Mont-Royal ouest à Montréal, la constitution de l'association des étudiants de l'éducation permanente prend forme. C'est là que j'ai rencontré le président de la commission constitutionnelle de l'Ageefep, Christian Arseneault, qui consacre toute son ardeur et une bonne partie de son temps pour à en terminer la rédaction pour la présenter au congrès de novembre prochain.

L'association regroupe les étudiants pour défendre et promouvoir leurs droits. La constitution leur en donne les moyens.

Avec conviction, il m'expose le long et laborieux chemin parcouru pour donner forme à un ensemble de directives établies dans le but de permettre à chaque étudiant de se sentir présent au sein de l'association et de pouvoir y participer. D'un point de vue général, une association se crée dans le but de regrouper des personnes ayant les mêmes aspirations et des intérêts identiques, pour établir une politique qui permettra à chacun de jouer un rôle en

vue d'un objectif commun. L'Ageefep, c'est plus que ça.

L'éducation permanente permet de développer la personnalité et la réflexion à tout âge ; l'association regroupe les étudiants pour défendre et promouvoir leurs droits ; la constitution leur en donne les moyens. Elle sera soumise pour approbation à environ 320 délégués, les 16 et 17 novembre. La constitution rédigée par Christian Arseneault répartit de façon détaillée les responsabilités entre les différentes instances de l'association.

Mon interlocuteur s'enflamme et précise : « *C'est la première association d'étudiants adultes au Québec.* » Elle regroupe des personnes qui consacrent leurs soirées à étudier pour améliorer leur situation, aussi bien que pour approfondir leurs connaissances et étendre leur culture. L'effort fourni, bien souvent après une journée de travail, est certes bénéfique pour eux-mêmes, mais aussi pour la société. Des gens capables de cet effort ont le droit d'être représentés aux différents conseils de programme de la Faculté de l'éducation permanente, non seulement pour observer, mais aussi pour

siéger et avoir la possibilité d'exprimer leurs aspirations et, au besoin, leurs revendications. Les adultes de retour aux études désirent s'impliquer dans le milieu, le système établi, pour améliorer leur formation et non la subir. Ils en ont assez de se retrouver, le premier jour du cours, à 70 dans une classe prévue pour 40 ou de ne pas saisir toutes les notions à apprendre dans un cours parce que le chargé de cours n'est pas disponible en dehors de ses heures d'enseignement.

Tout groupement, pour être viable, doit se structurer. Le projet de constitution, tel qu'entrevu, semble complexe à prime abord et donne l'impression qu'il doit être plus aisé de vivre en dictature : un chef exprime sa volonté, la seule valable, et des oisillons aux alentours se contentent d'émettre quelques sons plaintifs. En démocratie, pour que chacun soit présent, il est nécessaire d'avoir de nombreux représentants, à différents niveaux, pour défendre les intérêts du groupe et en être le porte-parole.

Les responsabilités sont réparties de la façon suivante. L'instance suprême est le congrès. Entre les congrès, l'instance décisionnelle est le conseil de direction, composé d'un directeur par région, des membres du comité exécutif, et d'un directeur par famille. Si l'on se reporte au film *« Le Parrain »*, ce mot de famille crée un certain émoi, mais s'il se définit comme *« ensemble de certificats et de micro-programmes ayant un certain lien entre eux »*, le pouls redevient régulier. Le conseil de direction doit respecter les orientations et les priorités définies par le congrès et lui faire rapport, approuver toutes les dépenses hors du cadre du budget annuel adopté par le congrès, et susciter la participation des membres aux activités de l'association.

Les directeurs de famille représentent l'association auprès des instances de la Faculté de l'éducation permanente. Ils sont élus durant le congrès, pour un mandat de trois ans.

Les directeurs régionaux assurent les liens entre les représentants étudiants des classes de leur région et le conseil de direction. Ils sont élus au congrès pour trois ans, par les représentants étudiants des classes rattachées à un même conseil régional.

Les conseils régionaux permettent l'accessibilité et le développement de l'éducation permanente dans leur région, plus particulièrement des programmes de la Fep. Ils assurent la liaison entre les classes de leur région. D'autre part, ils constituent des groupes de travail pour discuter des politiques touchant les problèmes spécifiques à leur région.

Actuellement, il y a deux conseils régionaux : l'un à Québec, l'autre à St-Hyacinthe. Deux autres sont en formation : celui de la périphérie nord de Montréal et celui de la périphérie sud.

En démocratie, pour que chacun soit présent, il est nécessaire d'avoir de nombreux représentants, à différents niveaux.

Le rôle du comité exécutif est de voir à la réalisation des décisions prises par le congrès, ainsi que par le conseil de Direction. Il comprend : un président, un secrétaire général et pas moins de cinq vice-présidents.

Le délégué de classe est élu pour un an. Christian Arseneault insiste sur le rôle important des délégués lors du congrès. Leur absence pourrait anéantir le travail fourni par des bénévoles depuis plusieurs mois. Comme tous les pionniers, ces bénévoles se dévouent pour une cause qu'ils croient juste et valable et espèrent un peu de coopération.

Au moment de se quitter, Christian finit d'engloutir un morceau de pizza à une vitesse prodigieuse. Il se lève, arpente la pièce et, après avoir précisé que les étudiants doivent s'unir, la main ouverte, grande et solide, il affirme avec énergie *« Ensemble, nous pouvons être forts comme une main de fer. »*

Yolande FAHNDRICH.

CONSTITUTION

L'AGEEFEP se fait entendre

INFORMATION et COMMUNICATIONS

TROP longtemps privés d'information, les étudiants adultes prennent leur revanche. Maintenant, grâce à la complicité du poste CISM (prononcez « séisme ») de la Faecum, ils disposent, en plus de leur mensuel, d'une émission de radio quotidienne.

Du lundi au vendredi, entre 17 h et 19 h, comme les auditifs l'auront déjà constaté, une partie du contenu de l'émission diffusée à CISM est consacrée aux affaires de l'Ageefep. Soit sous forme d'entrevue en direct

ou en différé, soit sous forme de commentaires, votre association vous informe maintenant tous les jours de l'évolution de ses activités.

Une entente conclue entre la direction de la radio universitaire CISM et la commission de l'information et des communications de l'Ageefep réserve à cette dernière le privilège de décider du contenu de ces heures d'émission. CISM diffuse à peu près dans tous les pavillons du campus. Après ses premiers balbutiements, la station entend déjà étendre son influence, si le C.R.T.C. le

veut bien. Une demande pour l'obtention du statut de radio communautaire sera adressée au C.R.T.C. dans le courant de l'année afin de desservir une partie de la population montréalaise.

Selon Patrice Roy, directeur de la programmation à CISM, le projet de radio universitaire sera complet et justifié le jour où CISM occupera la bande FM.

Du côté de l'Ageefep, la responsabilité du contenu de l'émission diffusée entre 17 h et 19 h relève de M. Daniel Saurette, étudiant à la Fep.

Quand au mensuel de l'Ageefep, il est vite passé de 28 à 36 pages. Quoique pas encore baptisé, le bébé n'en continue pas moins sa croissance. Grâce aux talents de notre graphiste, Louis Desjardins, il a déjà développé son propre style et, avouons-le humblement, de l'élégance. De nombreux soumissionnaires ont été approchés tant pour la production du mensuel que pour la vente de publicité. Nous prévoyons atteindre l'auto-financement par la vente de publicité dès l'automne 1986.

Maintenant que le mensuel a le vent dans les voiles, le vice-président à l'information et aux communications, Guy Foucault, sera soulagé de la direction du mensuel qui relèvera désormais d'un directeur sous son autorité.

La direction des relations publiques lors du congrès de fondation sera sous la responsabilité de Diane De Bonville, qui coordonnera l'ensemble des communications avec les divers médias.

Comme vous pouvez le constater, l'Ageefep devient de plus en plus visible. Les étudiants adultes ont maintenant la parole.

Guy FOUCAULT.

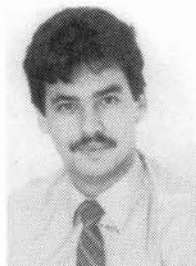
COOPÉRATION et DÉVELOPPEMENT

De la parole au geste

La Commission de coopération et développement s'active. En plus du projet d'échange étudiants-entreprises (Projet V.I.E.) sur lequel nous reviendrons, la Commission pilote quelques dossiers intéressants.

Ainsi, dans le cadre de la coopération, l'Ageefep a répondu à un appel de l'Association des formateurs d'adultes du Québec (Afaq). Faute de ressources financières adéquates, l'Afaq se voyait privée de moyens de communication avec ses membres. Après consultation, le comité exécutif a recommandé l'octroi d'une aide matérielle à l'Afaq, aide qui s'est concrétisée par la production d'un imprimé de quatre pages, tiré à 1 000 exemplaires. Comme l'Ageefep, l'Afaq s'est donné, entre autres objectifs, de promouvoir la formation des adultes dans une perspective d'éducation permanente. La nouvelle Afaq, une histoire à suivre.

Merci Mario! bienvenue Christian!



Après avoir eu la patience de rédiger la constitution de l'Ageefep, Christian Arseneault devient vice-président à la coopération et au développement.

Le président de la Commission constitutionnelle, M. Christian Arseneault, joint le comité exécutif de l'Ageefep.

Suite à la démission de M. Mario Goudreault du poste de vice-président à la coopération et au développement, le comité exécutif a accepté à l'unanimité la candidature de M. Arseneault.

Pour des raisons de priorités personnelles, Mario nous quitte après plusieurs mois au service des étudiants de la Fep. L'Ageefep lui est reconnaissante des efforts déployés tant durant la période référendaire que par la suite. Merci, Mario, bienvenue Christian.

Du pain sur la planche

DANS le premier numéro de notre revue paru en septembre dernier, Mme Georgia Lazarakis, vice-présidente aux affaires académiques de l'Ageefep, nous soulignait quelques problèmes au niveau académique à la Fep. Comme vice-présidente, elle ne se contente pas de pointer du doigt les petits problèmes, mais joue à pleines mains dans les solutions... miracles ? Voyons, en cinq points, les propositions auxquelles elle pense pour le fameux weekend des 16 et 17 novembre prochain.

En tout premier lieu, un dossier très chaud : la reconnaissance des acquis (formation antérieure et expérience de travail). Prenons le cas de Paul (cas fictif), inscrit au certificat de Relations industrielles I. Paul a déjà été représentant syndical pour une période de six ans chez Bell Canada. En termes de négociations collectives, il s'y connaît. Alors pourquoi ne pas se faire créditer le cours de « *Négociations collectives* », REI 1300G ? Jusqu'à présent, seul le responsable de programme a le pouvoir de décision sur cette question. Bien sûr, le responsable suit certains critères, mais il n'en demeure pas moins que la décision finale reste à sa discrétion. A l'Ageefep, on veut qu'une politique officielle soit établie sur la reconnaissance des acquis. Bien sûr, on veut aussi participer aux décisions concernant cette politique.

Un autre dossier chaud : l'absence d'un corps professoral. En ce moment, les chargés de cours ne sont

pas encadrés et ne participent pas à la vie de la Faculté. La qualité des cours donnés et l'encadrement des étudiants et des professeurs seraient aussi améliorés par la création d'un corps professoral. « *Alors, pourquoi ne pas former un comité conjoint (Ageefep + Fep) qui essaierait de résoudre ce problème ?* », propose M^{me} Lazarakis.

Paul a déjà été représentant syndical pour une période de six ans chez Bell Canada. En termes de négociations collectives, il s'y connaît. Alors pourquoi ne pas lui créditer le cours de « *Négociations collectives* » REI 1300G ?

Les troisième et quatrième points concernent les conseils de programme et les conseils de famille. Les conseils de programme décident de l'orientation des programmes, de leur modification et de leur évaluation. Présentement, ils ne se réunissent que deux fois par année. Comme on dit souvent, beaucoup d'eau —

Reconnaissance des acquis, absence d'un corps professoral, participation aux conseils de la Fep, reconnaissance des cours, la liste est longue. Autant de dossiers chauds, autant de priorités pour Georgia Lazarakis, qui s'occupe des affaires académiques à l'Ageefep.

**AFFAIRES
ACADÉMIQUES**

coule sous les ponts en un an. Pour être plus efficaces, les conseils devraient peut-être se réunir quatre fois plutôt que deux. Et comme beaucoup de certificats et de micro-programmes n'ont pas de conseil, il serait peut-être temps aussi d'en créer !

De même pour les conseils de famille : seule la famille Prévention et santé a son conseil. Les autres familles, Travail et droit, Communication et culture, Formation et intervention sociale, n'en ont pas. Une lacune à laquelle il faudrait penser.

Georgia Lazarakis a beaucoup d'autres propositions à faire. Des exemples ?

1. l'ouverture d'un centre d'accueil pour les étudiants adultes à l'U de M ;
2. la création d'une bibliothèque propre à la Fep ;
3. la reconnaissance des cours de la Fep dans les autres facultés ;
4. la formation d'un service de traitement de texte pour les travaux des étudiants de la Fep ;
5. la disponibilité de locaux adéquats et bien aérés pour les cours ;
6. l'ouverture des magasins scolaires et des librairies de l'U de M le soir.

La question des diplômes préoccupe aussi Mme Lazarakis. Pourquoi ne pas donner un bac spécialisé au lieu de lui donner seulement le nom ès sciences ou ès arts ? Par exemple : certificats Information et journalisme + Relations publiques + Sciences de la communication = bac en Sciences de la communication). Et pourquoi n'a-t-on pas encore accès aux études de deuxième cycle à la Faculté ?

Pour la vice-présidente aux affaires académiques, tout ceci n'est qu'une ébauche. Elle s'attend bien à ce qu'il ait de grands développements avec l'avènement du congrès.

Malheureusement pour elle, avec toutes ces propositions et ces projets, Georgia Lazarakis n'aura pas le temps de profiter pleinement de nos belles couleurs automnales...

«Adultes» ou «Réguliers»

L'U de M est la seule université au Québec à avoir créé une structure spécialement conçue pour les adultes qui veulent retourner aux études. Cette situation est-elle la plus propice au développement de l'éducation permanente ?

TANTÔT perçue comme un simple service d'admission pour la population adulte, tantôt accusée de concurrencer les autres facultés et d'empiéter sur leur terrain, la Faculté de l'éducation permanente est la seule faculté au Québec spécialement conçue pour répondre aux besoins particuliers des adultes désireux de poursuivre une formation universitaire.

Pourtant, l'U de M n'est pas la seule université à accueillir des adultes. Quelle est la spécificité de la Fep par rapport à l'éducation permanente telle qu'elle est organisée dans les autres universités ? Selon diverses études on peut distinguer trois modèles d'organisation de l'éducation des adultes ; ces trois modèles peuvent évoluer l'un vers l'autre alors que certaines structures peuvent posséder des caractéristiques propres à chacun des trois modèles.

Le modèle A représente l'université classique offrant un éventail de champs d'études à une clientèle limitée, rigoureusement sélectionnée

et formée d'étudiants dits « *réguliers* » (voir encadré). À côté de cette structure fermée, l'université offre en soirée des activités et des cours, pas toujours crédités, ainsi que certains programmes particuliers, aux « *adultes* » désireux de se perfectionner.

C'est le modèle qui prévalait dans les années 50. Le service de l'extension de l'enseignement de l'U de M, créé en 1952 et ancêtre de la Fep, répondait à ce modèle. Pratiquement disparu au Canada, il subsiste encore dans certaines universités européennes.

Le deuxième modèle est le plus répandu. Dans le modèle B, l'université n'a qu'une seule structure administrative pour accueillir les étudiants « *réguliers* » et « *adultes* », qui se retrouvent dans les mêmes programmes et souvent dans les mêmes classes. Ces universités ont intégré l'éducation des adultes à leurs composantes tout en conservant certains secteurs réservés à des étudiants « *adultes* » possédant des prérequis d'expérience professionnelle

Les distinctions entre étudiants « *adultes* » et étudiants « *réguliers* » sont fondées sur des critères d'ordre administratif. De façon générale, on considère comme « *régulier* » l'étudiant qui possède un Dec et qui accède à l'université immédiatement après le Cégep.

L'étudiant « *adulte* » est celui qui est âgé de plus de 22 ans et qui a interrompu ses études depuis au moins deux ans. A défaut d'un Dec, il devra posséder une expérience pertinente comme base d'admission.

Quant au programme « *régulier* », il désigne tout programme de certificat, de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat à l'exclusion des programmes conçus pour « *adultes* », des programmes de formation « *sur mesure* » et de la télé-université.

dont ne jouissent pas les étudiants « *réguliers* ». Par contre, d'autres secteurs demeurent réservés aux étudiants « *réguliers* » à cause de l'impossibilité de s'y inscrire à temps partiel ou le soir.

C'est le cas, entre autres, de l'Université du Québec laquelle, dès sa fondation, a intégré les deux types de clientèle dans une structure unique, et de l'Université Laval qui a aboli son Service de l'extension de l'enseignement au profit du même modèle.

Le modèle C est une évolution du modèle A. On y retrouve des universités qui ont préféré ne pas abolir leur structure spécifique aux « *adultes* » pour chercher plutôt à faciliter le passage des clientèles d'une structure à l'autre. Ceci permet à des « *étudiants adultes* » d'avoir accès à certains programmes « *réguliers* » ainsi qu'à des étudiants « *réguliers* » de pouvoir bénéficier de cours s'insérant dans leur champ de formation mais faisant originellement partie d'un programme particulier à l'éducation des « *adultes* ».

C'est le cas de l'Université de Sherbrooke et de l'Université de Montréal avec la Fep telle qu'elle fonctionne actuellement.

Les modèles B et C possèdent chacun leur part d'avantages et d'inconvénients en regard des intérêts de la clientèle « *adulte* ». Le plus grand avantage du modèle B est qu'il rend théoriquement l'ensemble des programmes « *réguliers* » accessibles aux « *adultes* » ; ceux-ci pourront obtenir plus facilement des baccalauréats spécialisés et des maîtrises par opposition aux seuls certificats et baccalauréat général qu'offre la Fep. De plus, en favorisant la mixité et en exigeant le même rendement académique, ce modèle évite de placer les étudiants « *adultes* » dans un contexte de marginalité qui alimente les préjugés négatifs quant à la qualité de leur formation.

Par contre, pour que l'accessibilité des « *adultes* » aux programmes « *réguliers* » ne soit pas théorique, il est nécessaire que les admissions se fassent au prorata des demandes admissibles pour chaque catégorie d'étudiants, ce qui n'est pas le cas dans les universités fonctionnant selon ce modèle. L'accessibilité des étudiants « *adultes* » aux études universitaires s'en trouve restreinte. On reproche également à ce modèle sa difficulté de répondre à des besoins nouveaux et changeants de différents secteurs de la société ainsi qu'aux besoins spécifiques de la clientèle « *adulte* » (approche pédagogique, contenu des cours, horaire, etc.)

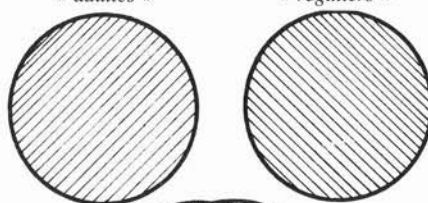
Le modèle C, pour sa part, a l'avantage d'être conçu spécialement pour les « *adultes* » déjà sur le marché du travail ou possédant certaines expériences pertinentes. Il permet d'offrir une série de programmes, soit interfacultaires, soit qui ne se rattachent à aucune faculté en particulier. Par contre une telle faculté ne peut offrir de programme spécialisé, ce qui est une lacune majeure. L'existence d'un secteur spécifique pour les « *adultes* » risque également d'inciter les autres facultés à ne pas faire les efforts nécessaires

Illustration des trois modèles selon le service de recherche du Conseil supérieur de l'éducation

structure pour « *adultes* » structure pour « *réguliers* »

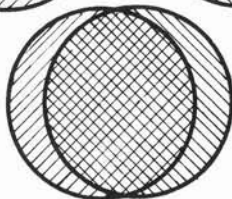
Modèle A

Deux structures parallèles réservées aux deux types de clientèle



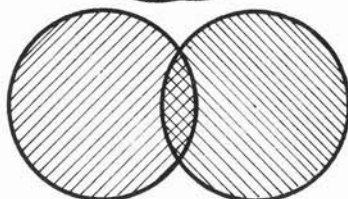
Modèle B

Intégration dans une seule structure avec zones réservées



Modèle C

Perméabilité des deux structures permettant des échanges



pour implanter une politique d'éducation permanente qui leur permettrait d'intégrer les « adultes » à leurs activités de formation. Finalement, le passage d'un secteur à l'autre se complique du fait que les critères d'admission ne sont pas les mêmes et que certaines facultés ne reconnaissent pas les cours dispensés par une faculté pour « adultes ».

A l'U de M, les structures universitaires d'accueil pour la clientèle « adulte » se transforment selon l'évolution de la composition et des besoins de cette clientèle et selon l'évolution du milieu socio-économique. Ainsi en est-il de la Fep. Dès lors, il convient de se demander quel avenir lui réservent nos administrateurs. Dans son rapport sur « *L'éducation permanente et l'éducation des adultes à l'Université de Montréal* », le vice-recteur Jacques Ménard propose que le mandat spécifique de la Fep soit « *de susciter, de soutenir et d'appuyer l'intégration progressive de l'éducation permanente à l'ensemble des structures de l'Université* ». Il recommande également que la responsabilité de l'éducation des adultes dans une discipline déjà établie à l'Université relève de la faculté qui dispense ce champ d'étude.

Il ne fait pas de doute que le principe de l'éducation permanente doit être mis en œuvre par chaque composante de l'Université. Par contre, il serait malheureux que cela conduise à la disparition d'une structure conçue spécialement pour rendre accessible aux « adultes » une formation universitaire conçue en fonction de leurs besoins particuliers.

Même si le rapport indique qu'il n'est pas nécessaire que l'Université remette en cause, pour l'instant, la structure dont elle s'est dotée pour répondre aux besoins de l'éducation permanente, le vice-recteur recommande toutefois que le comité de planification évalue tous les cinq ans « *l'opportunité de maintenir ou de modifier les structures de l'éducation permanente à l'Université.* »

Prendre pour acquis que la Fep dans sa forme actuelle est là pour rester serait donc une erreur.

Si les orientations recommandées par M. Ménard étaient retenues, il semble inévitable que la Fep évolue du modèle C vers le modèle B ou du moins vers un modèle qui tiendrait des deux. Cela risque d'être un couteau à double tranchant ? Est-il possible de décentraliser la Fep sans risquer de la faire disparaître ? Par ailleurs, est-il nécessaire de la maintenir si chaque composante de l'Université réussit à intégrer de façon souple l'éducation des « adultes » ?

Il ne fait pas de doute que le principe de l'éducation permanente doit être mis en œuvre par chaque composante de l'Université. Par contre, il serait malheureux que cela conduise à la disparition d'une structure conçue spécifiquement pour rendre accessible aux « adultes » une formation universitaire conçue en fonction de leurs besoins particuliers. Dans sa disparition, cette structure entraînerait avec elle la disparition des programmes qui ne se rattachent à aucune faculté particulière et rendrait quasi impossibles les programmes interfacultaires. Il serait à craindre également que le nombre d'étudiants « adultes » ne diminue à cause de la compétition entre « adultes » et « réguliers » et du manque de prérequis scolaires désavantageant les « adultes ».

Il faut se demander si nous favorisons une formation générale facilement accessible ou un accès plus sélectif à une formation spécialisée ? Une structure tenant à la fois du modèle B et du modèle C pourrait rendre les deux possibles en répondant aux besoins de chacun.

L'Ageefep aura un rôle prépondérant à jouer pour représenter les intérêts et les positions des étudiants « adultes » dans ce débat. A l'avenir, les décideurs ne pourront opérer sans la participation de ce nouvel intervenant.

Daniel BARIL.

Daniel Baril est étudiant en journalisme et membre du Conseil supérieur de l'éducation.

Les marathoniens de l'AGEEFEP

**HORS
CAMPUS**

A Sorel on y tient à participer au congrès de fondation de l'Ageefep. Les gens d'un cours en animation sociale ont fait changer la date d'un de leurs cours qui devait avoir lieu le samedi, 16 novembre, premier jour du congrès. De cette façon, le délégué de la classe pourra représenter les étudiants de Sorel au Congrès de l'Ageefep.

Lettre aux étudiants du Haut St-Laurent

Attendre des nouvelles, c'est comme si demain n'arrivait plus !

Comme l'Ageefep se veut une présence, nous voici en cette veille de Congrès pour vous renouveler notre enthousiasme.

J'aimerais, en cette occasion, vous dire toute ma satisfaction de l'accueil reçu lors de notre passage dans les classes de St-Hyacinthe, Jean-Pierre Vézina et moi. Quelques-uns parmi vous ont démontré une fébrilité au changement dans notre région. J'acquiesce volontiers à cette impatience, mais avec votre coopération qui m'est indispensable pour apporter les transformations que nous désirons.

J'aimerais aussi remercier tout particulièrement ceux qui se sont impliqués de façon plus tangible, à savoir vos représentants de classe. Le premier pas est toujours le plus difficile à faire mais je crois que tous et chacun, nous sommes engagés vers le progrès. Ainsi, notre région entreprend-elle une démarche sociale qui ne laissera supposer en aucun temps que nous sommes des « croulants instruits ! »

Donc, ne soyez pas trop discrets, les représentants et moi attendons vos suggestions et demandes en tout temps.

Au plaisir de vous revoir !

Francine OSTIGUY.

St-Hyacinthe

« Ce n'est pas parce que des gens vivent loin du campus qu'ils ont moins de droits. Nous devons fournir la même information, les mêmes services et la même représentation aux étudiants hors campus qu'à ceux qui étudient sur le campus. »

QUAND Denis Sylvain parle des étudiants hors campus il pourrait vous emmener... jusqu'à Sept-Iles ! C'est d'ailleurs là qu'il a clôturé la tournée des classes de l'Ageefep, le 2 novembre.

Denis Sylvain est secrétaire général de l'association. Il s'occupe, entre autres, avec son collègue J.-P. Vézina, vice-président aux services aux étudiants, des étudiants et des cours hors campus. « Nous avons une vision globale de l'éducation permanente. Celle-ci doit être accessible aux gens de toutes les régions du Québec », affirme M. Sylvain. C'est pourquoi, à l'association des étudiants de la Fep, on tient à ce que les gens qui suivent leurs cours hors campus soient bien représentés. Lors de leur visite dans les 45 classes hors campus cet automne, chaque groupe élit un représentant, qui sera délégué au congrès de l'association et qui sera le lien entre les étudiants et les instances de l'Ageefep. Les représentants étudiants d'une même région se réuniront pour voir quels sont les problèmes et les besoins particuliers des étudiants de la région. Cette réflexion aboutira à la rédaction d'un cahier de propositions — spécifiques aux étudiants hors campus — qui seront étudiées lors du congrès de novembre.

De St-Hyacinthe à Belœil, en passant par Valleyfield, Joliette et les

autres (14 villes en tout), les deux représentants de l'Ageefep ont réuni leurs efforts pour effectuer la tournée de façon efficace et à des coûts les plus bas possible. Il fallait, au moment de la création de l'association, aller visiter au moins une fois tous nos membres, même à Sept-Iles. « Ce n'est pas parce que des gens vivent loin du campus qu'ils ont moins de droits. Nous devons fournir la même information, les mêmes services et la même représentation aux étudiants hors campus qu'à ceux qui étudient sur le campus », déclare un Denis Sylvain concaincu.

Actuellement, deux régions sur quatre sont organisées. Ce sont la région de Québec et celle de St-Hyacinthe, où deux conseils régionaux ont déjà été mis sur pied. Le conseil régional est l'instance de l'Ageefep qui représente les étudiants d'une région en particulier. Deux autres conseils régionaux seront formés sous peu, qui représenteront la périphérie nord et la périphérie sud de Montréal.

Pour leur donner la possibilité de financer leurs activités, l'Ageefep retournera aux conseils régionaux la moitié des cotisations payées par les étudiants de leur région. Les moyens sont nécessaires à la fin !

Nicole RAYMOND.



Homme d'esprit homme de cœur

L'ex-doyen de la Fep, Guy Bourgeault, ne pense pas à la retraite. Volubile, l'œil pétillant, il s'emballe encore. La Fep, il la connaît. Il y croit : « *Si la Faculté de l'éducation permanente n'existait pas, il faudrait l'inventer* ». Pour lui, l'Université est l'affaire de toute une collectivité, dont les étudiants adultes. Il se réjouit de voir que ceux-ci prendront enfin une part active à la vie universitaire, grâce à leur association.

— Monsieur Bourgeault, vous avez une longue expérience derrière vous à la Fep, près de neuf ans, si je ne m'abuse...

— Même un peu plus de neuf ans, neuf ans et demi. Au moment où je suis arrivé, comme collaborateur de Jacques Parent, j'étais agent de développement. Ou, si on veut, comme le poste n'existait pas à l'époque, j'étais responsable de programmes sans programme, c'est-à-dire responsable de programmes à créer, quoi. J'ai travaillé comme ça une année et demie et j'ai été doyen pour deux mandats complets, donc huit ans. Ça fait neuf ans et demi.

— Qu'est-ce qui a amené Guy Bourgeault à la Fep ?

— Ce qui m'a amené à la Fep... ? Il y a des éléments de conjoncture purement personnels, il y a des éléments par ailleurs qui sont reliés à mon passé de façon plus lointaine si on veut. L'élément de conjoncture personnelle, c'est que moi, j'étais à la Faculté de théologie depuis 1969 et ayant changé à la fois d'option personnelle, et comment est-ce que je dirais... ayant changé en même temps de statut civil, ça rendait ma présence non souhaitée dans ce milieu, et donc, j'ai

décidé de commencer tout de suite à regarder là où j'avais l'intention d'aller. Il y avait deux ou trois hypothèses qui me tentaient, qui finalement avaient toutes des liens avec l'éducation, l'éducation populaire, l'éducation des adultes. J'ai contacté Gaétan Daoust, qui était doyen de la Fep à ce moment-là. Et là, il y a eu une question vraiment de hasard. On s'était connu à l'assemblée universitaire lors des débats qui ont entouré la création de la Fep et on a pris rendez-vous pour le lunch du midi

« L'important ce n'est pas d'enseigner, mais d'apprendre. Par ailleurs, l'enseignement est là pour aider à apprendre. Très souvent, des chargés de cours sont meilleurs que certains professeurs, dans le sens qu'ils sont plus aptes à aider les autres à apprendre. »

et, pendant la conversation, il me dit : *bien écoute je m'en vais cet après-midi voir un des vice-recteurs pour essayer de débloquer deux postes*. Alors c'est comme ça que tout s'est réglé dans l'espace de quelques jours et je me suis retrouvé à la Fep. Mais à ce moment-là, je me rendais compte que je m'étais intéressé à l'éducation des adultes bien avant. Entre autres, en 1961, 1962 au Collège Ste-Marie, j'avais travaillé avec d'autres à mettre sur pied le baccalauréat pour adultes du Collège Ste-Marie et ce, malgré les réticences de l'U de M parce que le Collège Ste-Marie était comme tous les collèges à l'époque un collège qui dépendait de l'U de M.

— **Quand vous avez pris le poste de doyen vous aviez sans doute des objectifs personnels par rapport à ce que devait être une faculté d'éducation permanente ?**

— Je pense que ce que je visais au départ c'était plus un projet d'université que n'importe quoi d'autre...Ça faisait déjà depuis 1969

que j'étais à l'université, donc sept, huit ans et j'avais vraiment le goût que cette université soit différente de ce qu'elle était et de ce qu'elle est encore pour une bonne part. J'avais le goût, entre autres, que les problématiques d'étude, de recherche, d'enseignement soient des problématiques beaucoup plus en lien avec la vie du milieu montréalais en général et je sentais qu'il y avait dans toutes sortes de milieux des réticences très grandes, des blocages même à certains moments. La Fep, à cause de la présence des étudiants adultes était le milieu le plus propice. D'une part, parce qu'il y a ces enseignants qui viennent directement de la société et d'autre part, les étudiants viennent eux-mêmes de ce milieu et, souhaitons-le, moins passivement que les plus jeunes à cause d'un bagage d'expérience plus grand. Le bagage d'expérience s'accroît à mesure qu'on vieillit. Il y avait à la Fep un espèce de laboratoire possible où des choses pourraient se transformer, transformation qui amènerait l'Université à se transformer à son tour. Il y avait du rêve là-dedans, de l'utopie. J'étais conscient qu'il y avait de là l'utopie, mais je me disais que c'était seulement dans cette faculté qu'il y avait quelque chose de possible à ce moment-là.

— **Vous terminez votre dernier rapport annuel un peu sur cette note, à l'effet qu'il y a eu une part de rêve et une part d'accomplissement et on sent une certaine déception. On aurait dit dans le ton que vous avez utilisé pour terminer votre rapport que c'était comme si l'utopie l'avait emporté sur les accomplissements concrets que vous auriez souhaités.**

— Un rapport c'est toujours un geste public ; il y a toujours nécessairement du « P.R. », des relations publiques dans un rapport mais c'est aussi un instrument politique. Ce que je veux dire par là, c'est que ce ne sont pas les confessions de Saint-Augustin. C'est un rapport, ce ne sont pas des confidences. Un rapport officiel est toujours contrôlé. Donc je ne voulais pas finir avec un rap-

port trop optimiste ou triomphaliste pour toutes sortes de raisons. D'une part, parce que je ne pense pas que la situation se soit prêtée ou se prête encore à pavoiser ou à triompher. D'autre part, un gars a l'air un peu fou quand il s'en va te dire : « *Regardez toutes les belles choses que j'ai faites !* »

« Ce que je visais au départ c'était plus un projet d'université que n'importe quoi d'autre. J'avais vraiment le goût que cette université soit différente de ce qu'elle était et de ce qu'elle est encore pour une bonne part. »

Je me disais : « *ce document risque de servir dans toutes sortes de milieux ; il faudrait que les gens perçoivent qu'il s'est fait des choses, mais qu'il reste beaucoup à faire et que pour continuer à progresser, ça prend des moyens et des ressources* ».

— Vous mentionnez dans le rapport que la Fep fournit 20 % du budget de l'Université mais qu'elle ne reçoit que 6 % des dépenses d'enseignement en retour. La Fep serait-elle une vache à lait pour l'U de M ?

— Ça a été une vache à lait plus que ça l'est maintenant parce que les règles de financement ont changé et c'est moins intéressant pour l'U de M d'avoir des nouveaux étudiants même dans un coin qui coûte peu cher.

Parce que les règles de financement des universités ont évolué — au cours des trois dernières années surtout. Ce n'est plus le plein montant du coût moyen d'un nouvel étudiant qui est donné aux universités mais une partie seulement. Ça a varié selon les années, ça a été 50 %, 75 %. C'est toujours également moins, du moins dans certains secteurs qui ne sont pas jugés prioritaires, c'est-à-dire qui ne sont pas reliés au virage technologique. Ou qui ne sont pas dans des secteurs comme la médecine l'apport des gouvernements est le plus considérable. Essentiellement, pour ces raisons, ce

qui était très intéressant pendant certaines années l'est devenu moins par la suite, quand le financement est devenu différencié par les champs disciplinaires. Il en demeure que ce que l'Université est allée chercher au cours des dernières années grâce à la montée des étudiants de la Fep est plus que ce qu'elle a réinvesti à la Fep.

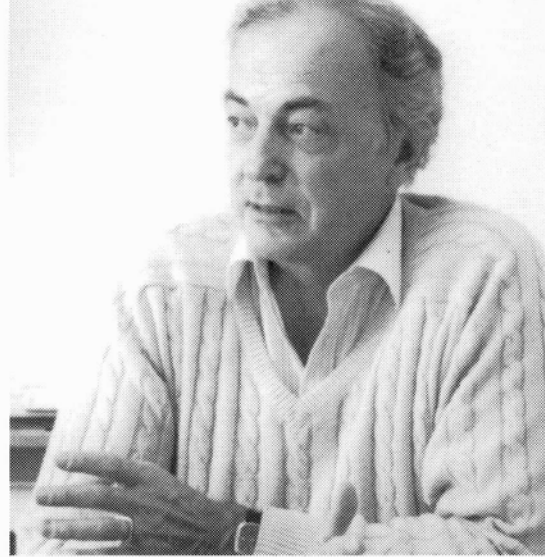
J'ai dit que l'U de M reçoit beaucoup à cause de la Fep et retourne peu à la Fep. C'est substantiellement vrai, c'est pour ça que je n'ai encore été jamais contredit, même si ce n'est qu'en partie vrai. Le financement des universités est une chose bien étrange. Après des subventions assez discrétionnaires qui ont duré au fond, en pratique, jusqu'à la fin du règne de Duplessis, il y a eu la volonté d'assurer aux universités un financement plus régulier. Mais là, on a dû prendre les chiffres existants c'est-à-dire que les universités ont été financées sur cette base de départ plus l'accroissement du nombre d'étudiants par la suite. Il est clair qu'une université comme l'U de M qui a une faculté de médecine vétérinaire par exemple, où le coût moyen par étudiant, si on tient compte de toutes les dépenses, doit être en haut de 20 000 \$ par année, coûte plus cher. Mais c'est parce qu'il y a un hôpital de médecine vétérinaire intégré à cette faculté, le seul hôpital de médecine vétérinaire de tout l'est du Canada.

— Hôpital qui est subventionné par l'U de M ?

— C'est intégré à l'université, ça fait partie de l'université et le choix du gouvernement a toujours été de sorte que dans la base de financement de l'U de M, c'était intégré et ça a voulu dire que, longtemps, l'U de M avait un financement de base qui était supérieur au financement de base moyen de l'U du Q. au départ. Ça a suscité beaucoup de jalousie. Il y a beaucoup plus de domaines coûteux à l'U de M.

— Comme par exemple, le développement de la Fep en région ? C'est plus coûteux que la formation sur le campus.

— Un peu plus coûteux mais c'est sans comparaison avec les dépenses liées par exemple au développement de laboratoires en médecine nucléaire, ou l'exemple que je prenais, l'Hôpital de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe. Le coût des tables d'opération pour les chevaux, les vaches et les taureaux... c'est phénoménal... et si on répercute ça sur chaque étudiant, c'est bien sûr que le coût par étudiant est élevé. C'est pour ça que quand je faisais une comparaison c'est un peu faux de dire, ou c'est un peu fictif de dire que le gouvernement donne tant de milliers de dollars par étudiant. Il donnait, disons, 4 000 ou 5 000 par étudiant à l'U de M parce qu'il y avait la médecine vétérinaire. S'il y



→ avait eu seulement la Fep, si elle était devenue indépendante, le gouvernement ne l'aurait pas financée à 4 000 par étudiant. C'est dans ce sens-là que j'ai dit que l'argument était vrai et demeure vrai parce que ça coûte toujours moins cher à la Fep que dans des secteurs comparables ailleurs à l'université.

— **Pourriez-vous donner un exemple ?**

— Si on regarde les relations industrielles, si on regarde les sciences de la communication, si on regarde le droit et tous les autres secteurs où il y a des choses comparables, l'U de M reçoit une subvention comparable, identique dans le cas de la Fep et d'une autre faculté.

— **Mais les coûts sont moindres ?**

— Les coûts sont moindres parce que, principalement, il n'y a pas de corps professoral à la Fep.

— **Parlant de corps professoral, vous faites particulièrement état dans votre rapport du fait qu'il y a un manque et vous déplorez la non-participation des professeurs à l'enseignement à la Fep. Y a-t-il possibilité à court, moyen ou long terme, qu'on en vienne éventuellement à avoir un corps professoral à la Fep ?**

— Ça m'a amusé un jour, en fouillant dans les papiers sur les débats de l'assemblée universitaire, de me rendre compte que j'ai été celui qui a modifié une proposition à l'assemblée universitaire pour faire inverser l'ordre et faire passer les professeurs avant les chargés de cours dans les enseignants à la Fep, parce que le texte disait que l'enseignement à la Fep était assuré par des chargés de cours et que des professeurs pouvaient aussi y contribuer. Alors, j'avais tout inversé la présentation. Mais je n'étais pas à la Fep à l'époque, c'est simplement que je trouvais que ça n'avait pas de sens de bâtir une faculté uniquement sur des pigistes ou accessoirement sur des professeurs réguliers.

— **Il y a un problème d'encadrement qui existe à la Fep mais**

qui n'existe pas dans les autres facultés justement à cause de la faible disponibilité des chargés de cours, qui n'ont pas le temps de faire plus que de donner leurs cours.

— Ils ne sont pas payés pour faire plus que ça d'ailleurs. Un chargé de cours doit préparer ses enseignements et les dispenser. Si c'est un revenu d'appoint qu'il recherche, c'est un revenu raisonnable. Si c'est son gagne-pain, il est acculé à être pigiste dans trois ou quatre institutions pour réussir à boucler ses fins de mois. Donc, on ne peut pas lui demander, ce que les gens font par contre, de participer à des rencontres, de recevoir parfois des étudiants, de donner leur numéro de téléphone pour que les étudiants puissent les appeler soit chez eux, soit au bureau. Pourtant, beaucoup de chargés de cours le font, donc font beaucoup plus que ce qui est exigé.

— **Est-ce que vous avez fait des recommandations concernant un corps professoral à la Fep ?**

— Il y a eu là-dessus au moins trois fois où l'assemblée universitaire s'est prononcée, toujours dans le même sens, demandant à la direction de l'université de faire en sorte qu'on puisse affecter plus de ressources à la Fep.

— **Pourquoi l'université n'est-elle pas intéressée à doter la Fep d'un corps professoral ? Si on dit que la Fep est une faculté, elle doit pouvoir jouir des mêmes prérogatives, privilèges et services...**

— Ce que je comprends, c'est que ce qui a toujours été refusé au fond et cela, l'assemblée universitaire était d'accord là-dessus, c'était un corps professoral propre, c'est-à-dire un corps professoral de la Fep et d'aucune autre instance. La raison en était, essentiellement, qu'à la Fep, il est normal de se préoccuper de certains besoins de formation qui peuvent être massifs à un moment donné mais qui peuvent également s'éteindre. Comme on l'a vu pour certains programmes, si l'on recrute sur la base d'un certain bassin étu-

diant, si on recrute quatre professeurs, et qu'après ça le champ disparaît, on est un peu mal pris.

L'autre raison était de dire aussi que pour des professeurs qui sont là à temps plein, il est important qu'ils soient intégrés dans des équipes assez nombreuses parce que l'expérience a montré que les équipes pas assez nombreuses, ça va pas.

Au moment où des conflits de personnalité arrivent dans une équipe trop petite, c'est toute l'équipe qui éclate finalement. Nous avions comme objectif pour la Fep d'avoir l'équivalent de 70 professeurs affectés à temps plein. Ça ne fait quand même que deux professeurs par programme. Ça risquerait de faire des équipes trop petites. Il y avait donc deux scénarios envisagés : soit qu'un professeur de communication de l'université soit détaché à temps complet pour une durée indéterminée mais renouvelable pour assurer des enseignements en communication à la Fep ou bien qu'il y soit affecté, c'est-à-dire qu'il puisse n'y avoir qu'une partie de sa tâche qui se fasse là. Ainsi, un professeur pourrait donner deux cours au département de communication et deux cours à la Fep.

— **On remarque de plus en plus que la Fep a tendance à rayonner en région. Est-ce qu'il s'agit d'un objectif important pour la Fep, l'expansion en région, où est-ce que ça a été fait strictement pour répondre à des besoins spécifiques exprimés par certaines régions ?**

— Ce fut un objectif social important. Ce que je veux dire par là, c'est qu'avant l'implantation et le développement de l'Université du Québec, il n'y avait rien dans les régions et donc à l'U de M, mes prédécesseurs et leurs collègues avaient vraiment senti le besoin d'aller là on ne pouvait pas demander raisonnablement aux adultes ce qu'on demandait aux jeunes ; d'aller résider à Montréal, à Québec ou à Sherbrooke pour étudier. Les gens travaillent à plein temps, donc il fallait nécessairement aller à eux. Au début, l'Université du Québec était aux pri-

ses justement avec son démarrage, elle n'avait pas le temps ou la disponibilité pour répondre à ces besoins en région. De plus en plus, le réseau de l'Université du Québec répond à ces besoins, c'est pour ça que la proportion des enseignements dispensés par la Fep hors-campus est moins grande. Je ne dis pas qu'il y a moins d'enseignement, mais la proportion est moins grande. C'est beaucoup plus concentré maintenant dans Montréal et la région de Montréal.

— **Est-ce parce que les étudiants en région favorisent l'Université du Québec au détriment de l'Université de Montréal à cause d'une plus grande disponibilité de l'Université du Québec ?**

— Ça pourrait être ça mais c'est aussi pour des raisons de gestion tout court. Il est certain qu'il en coûte moins cher à l'Université de Rimouski d'assumer des enseignements à Rimouski. L'espèce de rêve qu'on s'était donné pour les dernières années où j'étais à la Fep, c'était de voir quels champs étaient ouverts et d'accepter les demandes au moment où c'est dans des champs qui ne sont pas offerts par les autres unités. On n'a pas les moyens dans notre société québécoise de jouer à la concurrence. Malgré que les activités soient concentrées à Montréal, par contre, il y a des enseignements qui se donnent à Québec, à Sept-Îles, mais généralement dans des champs qui ne sont pas couverts par les universités locales.

— **Croyez-vous, Monsieur Bourgeault, que la qualité de l'enseignement à la Fep peut se comparer favorablement avec l'enseignement d'autres facultés ?**

— Premièrement, pour moi, c'est une vieille conviction ou une récente conversion, je ne sais trop, de toute façon, l'important ce n'est pas d'enseigner, mais d'apprendre. Par ailleurs, l'enseignement est là pour aider à apprendre. Très souvent, des chargés de cours sont de meilleurs enseignants que certains professeurs, dans le sens qu'ils sont aptes à aider les autres à apprendre. On ne peut

pas dire que l'enseignement est moins bon parce que ce sont des chargés de cours seulement.

L'important est d'apprendre et l'enseignement aide à apprendre. Les étudiants adultes sont avantagés et aussi désavantagés. Avantagés par leur expérience, mais désavantagés par leurs nombreuses obligations et préoccupations quotidiennes. Je ne pense pas qu'il soit souhaitable que les dix cours d'un certificat soient dispensés par des professeurs, mais je trouve qu'il n'est pas acceptable non plus que les dix cours soient dispensés par des chargés de cours.

— **Que pense l'ex-doyen Bourgeault de la création de l'Ageefep ?**

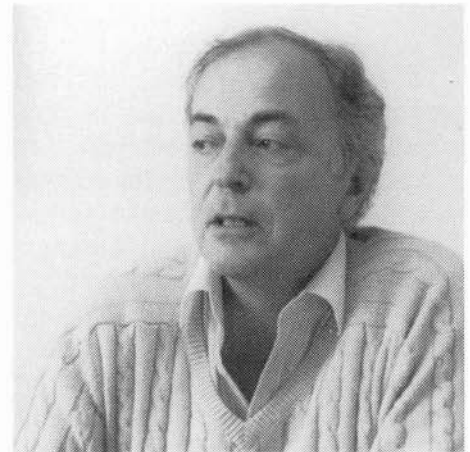
— Je pense que c'est capital. Mais tôt ou tard, il va y avoir des affrontements avec la direction de la faculté parce que même s'il y a communauté d'intérêts, il y a aussi des divergences de vue. Il est certain que, surtout dans la conjoncture actuelle, une direction de faculté est nécessairement aux prises avec des problèmes de gestion, d'économie et le reste, et les étudiants, c'est normal, doivent pouvoir faire valoir des points de vue qui vont à l'encontre de cela. En disant cela, je dis aussi l'importance d'une association en ce sens que je dis que si c'est peut-être plus facile pour une faculté de gérer ses affaires, c'est parfois commode pour une faculté de faire sentir le poids qu'il y a derrière une demande. Je pense qu'il n'y a que les étudiants pour faire valoir le point de vue des étudiants.

Au moment où j'avais travaillé à la syndicalisation des professeurs de l'U de M je disais qu'il n'était pas normal que l'Université soit menacée de devenir l'affaire des administrateurs et il n'est pas plus normal que l'administration soit l'affaire des professeurs. Il est donc aussi important que les étudiants fassent valoir leurs droits. L'Université, c'est l'affaire de toute une collectivité.

**Propos recueillis par
Guy FOUCAULT.**



« Je trouvais que ça n'avait pas de sens de bâtir une faculté uniquement sur des pigistes ou accessoirement sur des professeurs réguliers. »



La « *Chronique Santé* » débute avec le deuxième numéro de la revue mensuelle de l'Ageefep. Cette chronique paraîtra régulièrement et abordera des sujets d'actualité sur tout ce qui touche la « *santé* » en général. Si vous désirez en savoir plus sur un sujet précis dans le domaine de la santé ou si vous avez des thèmes à nous suggérer pour améliorer la « *santé* » à la Fep comme ailleurs, n'hésitez pas à communiquer avec l'Ageefep pour nous en faire part. Demandez Nicole Raymond au (514) 842-3678.

CHRONIQUE SANTÉ

TELLE que définie par C.E.A. Winslow, la santé communautaire a pour but : « *d'améliorer l'état de santé de la population et de promouvoir l'efficacité des services de santé par la coordination des efforts communautaires.* »¹

La santé publique avait autrefois pour rôle premier de veiller au contrôle des maladies contagieuses ou infectieuses et de fournir les antibiotiques ou vaccins nécessaires lors d'épidémies. Aujourd'hui, bien que ce rôle tienne toujours une place importante dans notre système de santé, il fait plutôt partie intégrante d'une nouvelle approche, celle de la santé communautaire.

Issu de la réforme des services de santé du Québec en 1971, l'aspect « *santé communautaire* » a été développé et mis entre les mains des départements de santé communautaire (D.S.C.) et des Centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.). Ces organismes ont pour tâche d'identifier les besoins en matière de santé globale de la population et d'élaborer des programmes susceptibles d'améliorer le niveau général de santé. Une équipe multidisciplinaire, composée essentiellement de médecins, d'infirmier(e)s,

de nutritionnistes, de sociologues, de dentistes, d'administrateurs, etc., œuvre au sein de ces organismes.

L'approche « *santé communautaire* » vise à améliorer la qualité de vie de la communauté. Pour rendre cette approche réalisable, l'apport de la population est vivement souhaité pour qu'on puisse prendre des mesures de type préventif plutôt que curatif.

La Faculté de l'éducation permanente dispense plusieurs certificats ayant trait à la santé. En effet, sur 35 certificats offerts, 9 concernent directement ou indirectement la santé, soit près du tiers. Également, pour ce qui est des micro-programmes, 4 sur 14 traitent de santé. C'est dire que la santé tient une pla-

Au cours des dix dernières années, la Fep a admis 500 étudiants par année au seul certificat de santé communautaire.

80 % des chargés de cours du certificat en santé communautaire œuvrent au programme depuis une dizaine d'années.

ce de taille à la Fep. Plus spécifiquement en santé communautaire, le certificat intitulé : « *Sciences infirmières : santé communautaire* » offre un perfectionnement au personnel infirmier déjà en milieu de tra-

Santé communautaire Un certificat

Parmi les 35 certificats de la Faculté de l'éducation permanente, pas moins de neuf portent sur la santé. Le certificat en santé communautaire est l'un des plus recherchés. Il faut dire que la santé communautaire est une nouvelle approche qui fait bien des adeptes au Québec.



La santé communautaire pour les plus âgés...

recherché

vail. Les responsables de ce certificat sont M. Bernard Côté, pour les étudiants du campus et Mme Evelyne Boulanger, pour les étudiants hors campus.

Le certificat « *Santé communautaire* » a maintenant 14 ans d'existence. En effet, il est né en 1971, à la demande de la Faculté des Sciences infirmières qui désirait offrir un baccalauréat en santé communautaire aux infirmières. Les statistiques démontrent bien que le certificat répondait à une attente puisque au cours des dix dernières années, la Fep a admis 500 étudiants par année à ce seul certificat.

Le certificat « *Santé communautaire* » s'adresse exclusivement aux infirmier(e)s qui détiennent un Dec en ce domaine, sont autorisé(e)s à exercer (permis) et qui ont déjà exercé cette profession. Bien que le certificat est ouvert tant aux hommes qu'aux femmes, les chiffres de 1984 indiquent que sur 704 étudiants, 677 sont des femmes et 27 des hommes. Ce n'est pas surprenant puisque le certificat est destiné aux infirmier(e)s. Chez les étudiants hors campus, seulement 3 hommes sont inscrits au programme sur 180 personnes au total.

La santé communautaire est une tâche « *multidisciplinaire* ». C'est pourquoi les responsables du certificat envisagent, dans un proche avenir, d'étendre le programme à d'autres professionnels tels les nutritionnistes, les sociologues et même les médecins.

La plupart des étudiants s'inscrivent au programme en santé communautaire pour mettre à jour les notions déjà apprises antérieurement. On y vient également pour réorienter sa carrière ou pour obtenir une promotion. De plus, la formule des certificats spécialisés en diverses disci-



...et pour les plus jeunes.

plines plaît et répond aux besoins de la clientèle adulte. Aussi, le baccalauréat deviendra un objectif des années 2000 pour les infirmier(e)s, alors autant y voir maintenant. Enfin, le B.Sc. ou B.Sc.A. est reconnu par la Faculté de médecine sociale et préventive et la Faculté des sciences infirmières pour ceux qui désirent poursuivre leurs études en maîtrise. Pour ce faire l'étudiant(e) doit avoir complété à l'intérieur de son baccalauréat un minimum de 42 crédits en sciences infirmières.

On peut trouver du travail dans trois secteurs privilégiés en santé communautaire :

- a) les organismes de santé communautaire (D.S.C., C.L.S.C.) pour lesquels, toutefois, les postes demeurent très limités ;
- b) les organismes ayant un bureau de santé pour le personnel ;

c) à l'intérieur des hôpitaux, où il y a des possibilités de développer davantage des tâches en santé communautaire.

Sur le campus, la relation entre les responsables du certificat et les professeurs se doit d'être harmonieuse. Et cette bonne entente a été prouvée dans le cadre du présent certificat, puisque 80 % des chargés de cours œuvrent au programme depuis une dizaine d'années.

Une rencontre générale entre les chargés de cours et les responsables de certificats permet entre autres de :

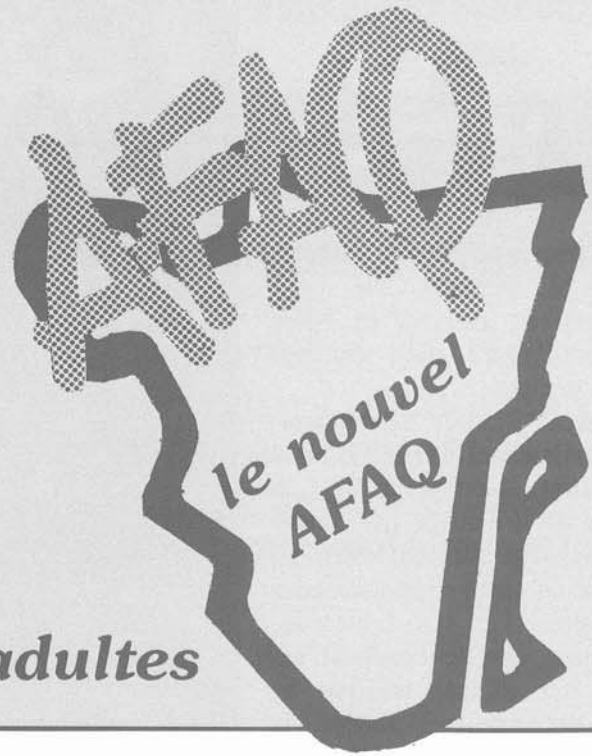
- se connaître davantage ;
- discuter du contenu des cours de chacun pour éviter la redondance à l'intérieur du programme ;
- établir le syllabus en collaboration lorsque plus d'un professeur donnent le même cours.

Hors campus, la relation entre les professeurs et les responsables est

Photo : Hôpital St-Luc

Association
des formateurs
d'adultes
du Québec

Case postale 85
succ. Snowdon
Montréal
H3X 3T3



Pour la survie de l'éducation des adultes

L'AFAQ EN BREF

POUR QUOI

1. Favoriser une concertation de tous les intervenants en éducation des adultes. Défendre et promouvoir les rôles et statuts des formateurs d'adultes.
2. Créer des réseaux d'échanges et de collaboration.
3. Promouvoir la formation des adultes dans une perspective d'éducation permanente.

POUR QUI

1. Pour toute personne intervenant régulièrement ou occasionnellement en éducation des adultes et dont le statut d'emploi n'est pas encore très bien défini (animateur, responsable de formation, organisateur).

PROJETS ET SERVICES COOPÉRATIFS OFFERTS

- Banque de ressources de formateurs d'adultes
- Journal d'échange et d'information
- Journées d'études
- Participation aux dossiers provinciaux:
 - reconnaissance des acquis
 - statut des formateurs
 - formation des formateurs
- Support dans l'élaboration de curriculum vitae et de portfolio

Le bureau de recherche

OUTRE les activités de recherche menées dans différents programmes de la Fep, une unité spécifique, le Bureau de la recherche, se voit confier le mandat de poursuivre une réflexion en interrelation constante avec les responsables de programmes, les chargés de cours et les autres partenaires de la Faculté. Cette réflexion a pour objet l'analyse d'activités d'éducation permanente (principalement à la Fep), des attitudes et des comportements qui les sous-tendent, ainsi que des conceptions de l'éducation qui les inspirent...

Le Bureau de la recherche est donc appelé à remplir des fonctions variées :

- assurer un support, en matière de recherche, aux différentes unités de la Faculté, notamment aux cinq familles autour desquelles sont regroupés l'ensemble des certificats de la Fep.¹

- études de clientèle
- banques de données
- analyses de besoins
- évaluations de programmes
- appréciation des situations d'apprentissage

- accorder un appui à diverses activités ponctuelles initiées par l'une ou l'autre unité, au sein de la Faculté, lorsque celles-ci comportent une dimension recherche ou nécessitent l'apport du Bureau, notamment dans les programmes d'étude qui sont propres à la Fep.

- collaborer à la définition et à la mise en œuvre de politiques facultaires en participant aux différentes instances ou aux différents comités de travail de la Faculté.

- élaborer une problématique de recherche en éducation permanente et en éducation des adultes en poursuivant des travaux (recherche fondamentale et recherche appliquée) grâce à l'obtention de fonds de recherche à cette fin.

- s'assurer de la diffusion et du rayonnement de ces travaux en menant les opérations facultaires ou extra-facultaires requises.

- pour répondre à ces attentes, un ensemble de questions demeurent au centre des travaux du Bureau. Ces questions portent en priorité sur la liaison entre les activités éducatives offertes par la Faculté et les besoins de formation de ses partenaires (individus ou collectifs) :

1. Quelles sont les caractéristiques de l'apprentissage chez l'adulte, compte tenu à la fois de son degré d'autonomie et du contexte social où il se situe ?

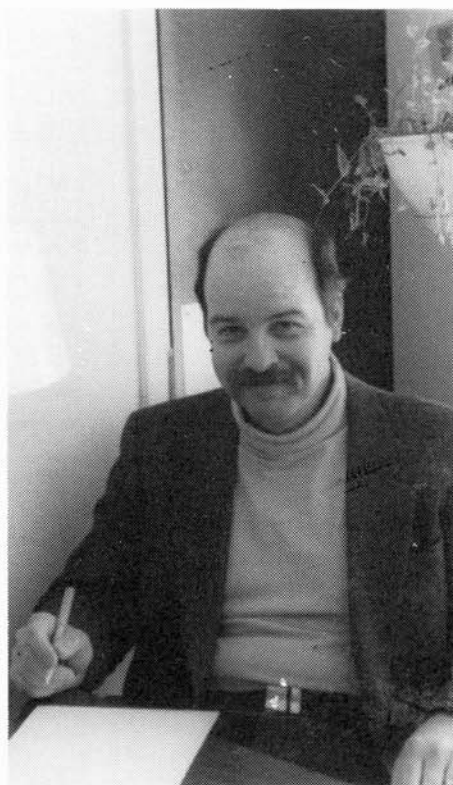
Quel contexte ou quelles formules pédagogiques favorisent l'apprentissage dans le sens du développement de l'autonomie chez l'adulte ?

2. Quels adultes ont accès aux ressources éducatives en matière de formation, de recherche ou de service à la collectivité ?

Quels sont les effets sur la vie personnelle, sociale ou professionnelle des pratiques actuelles en éducation des adultes ?

3. Comment se qualifient les processus de naissance et de développement des pratiques éducatives qui se situent à la base, à la périphérie ou en dehors des institutions scolaires ?

4. Comment l'Université peut-elle collaborer avec des collectifs à analyser leurs problèmes et à faciliter la



M. Pierre Paquet, directeur du Bureau de la recherche de la Fep.

prise en charge, par ceux-ci, des secteurs où se vivent les enjeux majeurs de leur vie collective ?

Comment peut-on grâce à ces expériences contribuer à la démocratisation des pratiques de formation et de recherche universitaires ?

Quels types d'informations ou d'éléments de réflexion apportent les travaux exécutés par le Bureau de la recherche ? En voici quelques exemples à partir de publications récentes du personnel affecté à cette unité :²

Suite à la page 34

Bon cinéma

Péril en la demeure

Un film réalisé par Michel Deville. Une histoire étrange et fascinante dans laquelle s'enchevêtrent des personnages et des situations bizarres et discordantes. David Aurphet, un jeune homme simple et candide, se retrouve brusquement confronté à une femme dévorante (admirablement bien jouée par Nicole Garcia) et à un riche industriel pervers et menaçant (Michel Piccoli). Vient s'ajouter à ce trio une infirme improvisée et un tueur à gages homosexuel. *Péril en la demeure* entraîne le spectateur dans un univers où les gens se désirent les uns les autres et s'enfoncent dans un élégant et inéluctable désespoir. Un film à ne pas manquer.

Agnes of God

Le dernier film de Norman Jewison avec Jane Fonda, Anne Bancroft et Meg Tilly. *Agnes of God*, un conflit entre la foi et la logique.

Une religieuse (Meg Tilly) exorcise son enfance malheureuse en étranglant le bébé dont elle vient d'accoucher. Elle ne se souvient ni de la conception, ni du père. La psychiatre (Jane Fonda), après avoir étudié le cas de cette jeune personne, est amenée à remettre en question le fondement même de la science qu'elle pratique, sa définition de la folie et ses propres rapports avec Dieu.

Les spectateurs pourront trouver eux-mêmes leur conclusion sur cette naissance inexplicable. Agnès est-elle une simple hystérique ou une véritable sainte ? Oui ou non est-ce un miracle ? A vous de juger. Bon cinéma.

Carmen
de PONTBRIAND.

Stella ou la nouvelle danse de Perreault

Qui n'a pas entendu parler du Festival international de la nouvelle danse de Montréal ? La nouvelle danse, c'est une expérience à vivre autant pour le spectateur que pour le danseur. Une expérience qui peut même choquer les non initiés. La recherche de la nouveauté dérange parfois ! Mais ouvrons nos yeux, nos oreilles et notre esprit ; sinon, nous serons bientôt dépassés.



AYANT un intérêt certain pour la danse (moderne surtout) et curieuse de nature, je décidai d'aller voir de près cette fameuse danse nouvelle dont on entendait tant parler. Par un pur concours de circonstances, j'optai pour le spectacle de Jean-Pierre Perreault : *Stella*.

Jean-Pierre Perreault, chorégraphe canadien, a créé ce spectacle spécialement pour le Festival international de la nouvelle danse. Ayant une façon très personnelle de concevoir les mouvements, Perreault m'a laissée très perplexe. Perplexe, car tout en étant de très bonne qualité, sa mise en scène et sa façon de conce-

voir la danse m'ont donné des frissons dans le dos.

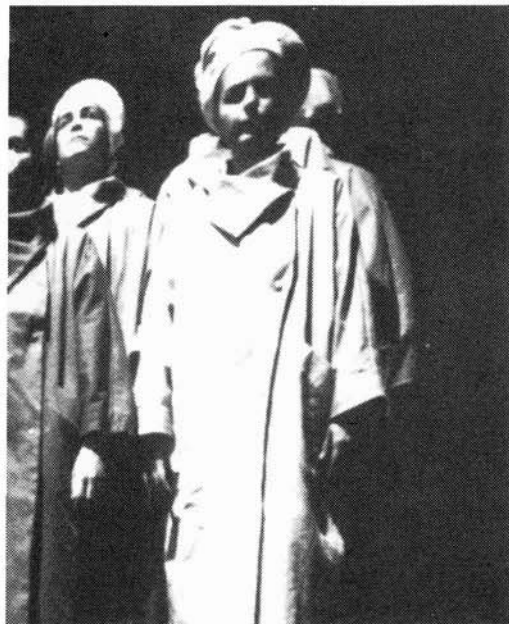
Stella est une chorégraphie exécutée par vingt-quatre jeunes femmes. Aucune musique « conventionnelle » pendant cette heure et demie. Que des sons, des rythmes, des chants ou des onomatopées exécutés par les danseuses elles-mêmes. Le décor : une scène entourée de six pyramides en bois, le tout dans des teintes de noir, de gris et de blanc grisâtre. Les costumes sont aussi dans les mêmes tons. Les danseuses portent soit un pardessus gris accompagné d'un béret de même teinte, soit une petite robe noire.

Tout ce noir et ce gris, cet esthétisme à la limite du parfait et les sons parfois durs (mentionnons comme exemple la marche des danseuses sur les pyramides : un son d'acier en ressort par le jeu des micros) laissent un certain goût de pessimisme qui rappelle la guerre hitlérienne.

Dans le même état d'esprit, J.-P. Perreault a composé une chorégraphie de masse où chaque jeune fem-

Robert Etcheverry

danse erreault



...et comment?

Quelle est la vie des « nouvelles danseuses » ? Comme j'étais très intriguée par cette facette négligée dans les articles concernant le Festival, j'ai rencontré Line Pelletier, qui dansait dans *Stella*. Line a accepté de répondre aux questions (plutôt techniques) que je me posais.

Je ne pouvais m'empêcher de penser, lors de la représentation de vendredi, au côté technique de cette chorégraphie. Peux-tu m'expliquer brièvement comment le travail s'effectue ?

Premièrement, il faut bien comprendre que Jean-Pierre Perreault a élaboré lui-même sa technique par des recherches personnelles. Il n'y a donc rien de définitif et de bien arrêté. Sa technique, basée sur la forme entière du corps en mouvement, n'est pas conventionnelle. C'est pourquoi nous avons un cours d'une durée d'une heure trente tous les matins pour bien nous assimiler à son style et à sa technique.

Et le travail comme tel sur la chorégraphie ?

Des répétitions tous les jours de 9h30 à 17h et les trois dernières semaines, sept jours sur sept. Comme cette chorégraphie a été commandée spécialement pour le Festival international de nouvelle danse, le tout (création et apprentissage) a été fait en deux mois, au fur et à mesure. Très exténuant, je dois vous dire !

Comme J.-P. Perreault a sa technique bien personnelle et qu'il forme lui-même ses danseuses, comment effectue-t-il sa sélection ?

Tout simplement en essayant d'avoir le plus de danseuses possi-

bles ayant déjà travaillé avec lui. Il sait comment elles dansent et celles-ci savent comment il fonctionne. Certaines venaient du Groupe de la Place Royale, d'autres faisaient déjà partie de sa chorégraphie précédente « *Joe* ». Ayant quand même besoin de plus de danseuses, il a dû faire des auditions. C'est de ce dernier groupe dont je faisais partie !

A ton avis, qu'exigeait J.-P. Perreault des danseuses auditionnées ?

D'après moi, ses critères de base étaient la vitesse d'apprentissage, la précision, le niveau d'interprétation et la personnalité de chaque exécutante.

Qu'est-ce qui incite une fille comme toi à danser cette chorégraphie particulière ?

Tu peux considérer cela comme un « *trip* » de groupe. La masse fait tout un effet sur chacune de nous. C'est une expérience assez spéciale de se conformer au groupe et d'avoir, toutes, les même mouvements. Il ne faut pas oublier, non plus, que nous sommes exclusivement des femmes. Crois-le ou non, nous avons une énergie peu commune toutes ensemble !

me devient anonyme. Aucune douleur dans les mouvements, des marches en groupes (sur demi-pointe) et quelques solos très rares, restreints en temps, comme si on voulait punir celles qui osaient se découper de la masse. Personnellement, j'ai ressenti que Perreault voulait nous démontrer que nous vivons dans la masse du monde et que le moindre écart est puni. Un peu comme le monde du « *Big Brother* » de George Orwell.

Au point de vue qualité, ce spectacle valait le déplacement. Le décor était d'un esthétisme presque parfait, les éclairages vraiment bien coordonnés ajoutaient même un autre aspect aux chorégraphies. Le son aussi était de qualité. La présence des micros partout sur scène y était pour quelque chose (sous les pyramides, dans les coulisses et même suspendus au-dessus des danseuses).

Le point le plus important ? L'exécution des vingt-quatre jeunes femmes. Ces danseuses savaient leur chorégraphie sur le bout de leurs doigts... de pied !

Diane DE BONVILLE.

Propos recueillis par
Diane DE BONVILLE.

totallement différente. Étant éloignés, les professeurs sont peu ou pas accessibles. Pour remédier à cela et pour veiller à la bonne marche de la formation hors campus, un moniteur-relais devient essentiel. Cette personne vient généralement du milieu où se donnent les cours, est bien en évidence dans la pratique de sa profession et doit rester très disponible pour répondre à tous les besoins relatifs au fonctionnement général des cours. Le certificat en santé communautaire est offert dans trois régions du Québec : Valleyfield, St-Hyacinthe et Repentigny.

Il est curieux de constater que le responsable du programme hors campus travaille très près des étudiants, malgré les distances qui les séparent. Une certaine complicité et une collaboration étroite se développent entre les deux parties pour tenter, de part et d'autre, de répondre aux besoins de chacun.

Par exemple, le responsable se déplace en région pour rencontrer les groupes d'étudiants (35 à 40 environ) pour discuter du contenu des cours, des objectifs, d'horaire, d'évaluation, de méthodologie, etc. Même plus, on planifie ensemble les livres à acheter ou à emprunter, on désigne un libraire du coin et on négocie un prix global d'achat.

La façon de faire du responsable hors campus, madame Evelyne Boulanger en l'occurrence, apparaît très dynamique aux yeux des autres responsables hors campus qui tentent d'imiter sa démarche.

La santé communautaire, c'est le grand espoir de l'avenir pour arriver à répondre aux besoins des Québécois en termes de soins.

La diminution du seuil d'endurance de la population à l'égard de la maladie et l'augmentation affolante des coûts de la santé mènent le système de santé vers ses dernières limites. La santé est un bien indivi-

duel, mais toute la communauté a un rôle à jouer pour conserver ce bien. Le système de santé actuel n'a pas d'autre choix que de miser sur la santé communautaire. Pour ce faire, on devra d'abord éduquer davantage la population pour qu'elle adopte une approche différente vis-à-vis de la santé. Elle devra insister sur la prévention autant pour son alimentation, son environnement, sa sécurité au travail comme au foyer, bref dans tous les aspects quotidiens de sa vie.

C'est à partir de cet instant seulement que l'on pourra améliorer l'état de santé de la population, comme l'imaginait Winslow...

Ginette ROBILLARD.

Suite de la page 31

Analyses de besoins et études de clientèles

— Étude de clientèle Fep (automne 1984), novembre 1984, 29 pages

— La participation des adultes à l'enseignement supérieur, mars 1984, 125 pages

Évaluation

— Bilan synthèse : appréciation des situations d'apprentissage (printemps-été 1984), novembre 1984, 27 pages

— Évaluation du format micro-programme à la Fep, 1985, 30 pages

— Évaluation des programmes de relations industrielles, créativité et sciences infirmières : santé communautaire, 1984, 3 dossiers.

Apprentissage adulte

— Produire sa vie : autoformation et autobiographie, 1983, 368 pages

— Autoformation et auto développement. Revue québécoise de psychologie, 1984, 6 pages

— L'autoformation dans le cours de la vie. Revue Éducation permanente, juin 1985, 15 pages

Éducation et milieux populaires

— Rapport de l'Afeas sur la situation des femmes au foyer, 1984, 260 pages

Nouveaux modèles de recherche

— La vie entre la formation : quelle histoire. Revue Éducation permanente, mars 1984, 10 pages

— Approche évaluative et instruments d'évaluation appliqués à trois programmes crédités à la Fep, avril 1985, 61 pages.

Organisation de la formation

— Histoire de vie et reconnaissance des acquis. In La reconnaissance des acquis de formation, 1984, 8 pages

— A chacun son métier : le recyclage de la main-d'œuvre, mars 1985, 17 pages

— La formation en entreprise et l'impact des changements technologiques, 1984, 20 pages.

Membres du Bureau de la recherche

Alain Dunberry, Fernand Gauthier, Pierre Paquet, Gaston Pineau et Rita Therrien.

1. Chacun des membres du Bureau de la recherche est membre de l'une ou l'autre de ces familles.

2. Une liste complète des publications du Bureau de la recherche peut être obtenue auprès du Secrétariat de la Faculté (343-6967)

**Regardez vos films 8 - 16 mm,
photos et diapos à la télévision,
doublés *gratuitement* d'une
musique de votre choix.**

**Exigez la meilleure qualité
professionnelle qui soit.
Offrez-vous les services**

MultiVision

**Transfert sur cassette vidéo :
films 8 mm - 16 mm**

photos - diapositives

Copie de cassette vidéo :

VHS - Beta - 3/4

**Production et tournage vidéo :
privé et commercial**



588-4473

Congrès de fondation
de l'AGEEFEP

les 16 et 17 nov. 1985

au pavillon 3200 Jean-Brillant
de l'U de M

Rens. : 842-3678